Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 3 Joumada II 1441
28 Janvier 2020

N° 8

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution
Autres sociétés **194**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **194**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **198**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **204**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **205**
Avis aux créanciers **212**
Convocations
Sociétés anonymes **214**
Sociétés à responsabilité limitée **215**
Autres sociétés **215**
Divers
Avis au public **215**
Rectificatifs **216**

CONSTITUTION

Autres sociétés

Constitution d'un groupe

Nom : Groupe de développement dans le secteur d'agriculture et de pêche Alwifak

Siège social : Mansoura Nord Kesra Siliena

Objectifs :

- Travail collectif et recherche d'emploi.

Membres :

- Président : Sabiha Boufateh

- Secrétaire Générale : Mounira Asli

- Trésorière : Thouraya Boufateh.

2020R00134SODB1

Constitution d'un complexe de développement agricole

Conformément à une décision qui a obtenu un permis pour constituer un complexe de développement dans le secteur agricole, M. le Gouverneur de Béja, datée du 14 septembre 2018, sous le numéro 11/7800/241, un complexe de développement agricole a été constitué à "Imedet Doyen Awlad Salem Zwaraa de la délégation de Nefza.

Appellation : Hamil Boualak

Siège social : Awlad Salem Zwaraa

Zone d'intervention : Awlad Salem Zwaraa

Le nom du chef du complexe : Fahed Ben Youssef Houiamdi

Tâches : L'eau d'irrigation

Protéger les ressources naturelles et forestières et rationaliser leur consommation.

Fournir des zones pour son introduction avec des équipements de base agricoles et ruraux.

Encadrement impliqués

Accomplir toutes les tâches qui soutiennent des intérêts communs.

2020400158SODB1

Constitution d'un groupement de développement agricole

Nom : Le groupement de développement "Bourj"

Catégorie : Rue mosquée Touiref

Classe : Groupement de développement

Objectifs :

- Protéger les ressources naturelles de la zone d'intervention et rationaliser leur utilisation.

- Lier la coopération et l'échange d'expériences avec d'autres structures agricoles.

- Contribuer à encadrer ses abonnés et à les guider.

Président : Ouerghui Intissar

Trésorière : Slimani Aziza.

2020400159SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice aux actionnaires

Augmentation du capital

KSM FINANCIERE

Société anonyme

Au capital de 108.200.000 TND

Siège social : 14 Boulevard Habib Chrita 1002 Tunis - Tunisie

Identifiant Unique : 1595195P

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2019, il a été décidé :

- Une augmentation de capital en numéraire réservée à des actionnaires avec suppression totale des droits préférentiels de souscription d'un montant de 2.500.000 Dinars par l'émission de 25.000 actions nominatives nouvelles de 100 Dinars chacune portant le capital de 108200.000 Dinars à 110.700.000 Dinars divisé en 1.107.000 actions nominatives de 100 Dinars chacune toutes entièrement libérées.

La souscription par ses bénéficiaires doit être exercée dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Elle sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites avant les délais.

La même assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2019 a donné tous les pouvoirs à Madame Meriem Essifi pour l'accomplissement des formalités légales et réglementaires jusqu'à la réalisation définitive de la dite augmentation de capital et notamment faire la déclaration de souscription et de versement devant Mme. Le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis.

Les fonds provenant des souscriptions relatives à l'augmentation du capital, seront déposés dans un compte indisponible ouvert à la Banque Biat agence 51 Avenue Habib Bourguiba - Tunis compte n° 08003000513201125955.

Le P.V. de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital a été déposé provisoirement au Registre National des Entreprises le 22 Janvier 2020 sous le n°AC01192020.

2020R00132SANB2

La GOULETTE SHIPPING CRUISE

S.A au capital social de 10.000.000 DT

Siège social : Le Village Touristique, Port de la Goulette 2060 Tunis

Identifiant Unique : 0922248C

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 août 2019 enregistré à la recette des finances de La Goulette le 02 septembre 2019 sous le n°19704979. Quittance n°99966 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 23 janvier 2020 sous le n°20205531, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de la cession d'un bloc d'action enregistré à la bourse de valeurs mobilières de Tunis en date du 20/12/2019 de la société Al Karama Holding, l'Etat Tunisien, Mr Mohamed Adel Grar et Madame Leila Bouzguenda au profit de la société GOULETTE CRUISE HOLDING LIMITED (consortium MSC et GPH)

- Approbation d'un nouvel actionnaire de la société GOULETTE CRUISE HOLDING LIMITED (consortium MSC et GPH).

2020R00136SANB2

Dissolution de la société

Nomination d'un liquidateur

Société TEXIM SA

Capital 2.000.000

Siège social : Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi Immeuble Alkarama Holding les

Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0906787H

Par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 10 janvier 2020, enregistré à la recette de Carthage Tunis en date du 20 janvier 2020, quittance n°M006293 sous le n°20700070, dont une copie a été déposée au centre national du registre des entreprises en date du 23 janvier 2020 sous le n°20205692. Il a été décidé :

- La dissolution de la société.

- La nomination de Mr Ben Jamaa Sami en lui conférant tous les pouvoirs pour accomplir et liquider l'actif et le passif de la société.

2020R00139SANB2

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBLIERE EL IKAMA.

Société anonyme

Au capital de 4.550.000 DT

Route de Gabès km 1 Sfax

R.C : B130991997

MF : 036514Q/P/M/000

N° CNSS : 110.879 - 08

1- Suivant un premier acte sous seing privé en date du 7 octobre 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 24 octobre 2019 Enregistrement n°19807562 quittance n°M008022 dont un original a été déposé au centre national du registre des entreprises d'Ariana en date du 19 Novembre 2019 sous le n°201982135, l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement de la société de promotion immobilière El Ikama a décidé d'agréer Monsieur Slim Bouzguenda en tant que nouvel actionnaire.

2- Suivant un deuxième acte sous seing privé en date du 29 octobre 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 7 Novembre 2019 Enregistrement n°19807951 quittance n°M008435, l'assemblée générale ordinaire a décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2018.

Un original de cet acte ainsi qu'un original des états financiers et des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2018 ont été déposés au centre national du registre des entreprises de Sfax en date du 15 Novembre 2019 sous le numéro 201980733.

2020X00114SANB2

Avis aux actionnaires

SOCIETE EL FALEH DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Société anonyme

Au capital de 20.000.000 dinars

Siège social : Route de Mahdia Km 18 - Sfax, Tunisie

Identifiant Unique : 1599255B

Il est porté à la connaissance des actionnaires que : Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2019, il a été décidé une augmentation de capital en numéraires pour un montant de 3 000 000 et ce par la création et l'émission de 30 000 actions nouvelles de 100 Dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription, portant ainsi le capital de 20 000 000 Dinars à 23 000 000 Dinars Cette augmentation de capital est réservée à la société "SICAR INVEST" et à la société "CHO COMPANY". A cet effet, il a été décidé la suppression partielle du droit préférentiel de souscription de l'actionnaire la société "CHO COMPANY" et la suppression totale du droit préférentiel de souscription des autres actionnaires, pour la réalisation de cette opération d'augmentation de capital. La souscription à l'augmentation de capital en question devrait être exercée par les bénéficiaires dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Elle sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites avant les délais. Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionne. L'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2019 a donné tous pouvoirs à Mr Bilel Abdelhedi pour l'accomplissement de toutes les formalités légales et réglementaires jusqu'à la réalisation définitive de la dite augmentation de capital. Les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible ouvert à la Banque Nationale Agricole, Agence Rue Taieb Mhiri, Sfax, sous le n°03 700 019 0321 049601. Le P.V de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a fait l'objet d'un dépôt provisoire au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 16/01/2020 sous le n°AC08162020.

2020X00128SANB2

Avis aux actionnaires

CHO Company

Société anonyme

Au capital de 36 900 000 DT

Siège social : Route de Mahdia Km 10 Sakiet Eddaier 3054 - Sfax

Identifiant Unique : 0635822K

Il est porté à la connaissance des actionnaires que :

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2019, il a été décidé une augmentation de capital en numéraire pour un montant de 900 000 Dinars avec une prime d'émission globale de 5 600 000 Dinars, et ce par la création et l'émission de 900 000 actions nouvelles de 1 Dinar chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription, portant ainsi le capital de 36 900 000 Dinars à 37 800 000 Dinars. Cette augmentation de capital est réservée à la société "SICAR INVEST". La souscription à l'augmentation de capital en question devrait être exercée par les bénéficiaires dans un délai de 15 jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Elle sera close par anticipation lorsque toutes les actions auront été souscrites avant les délais. A cet effet, il a été décidé la suppression totale du droit préférentiel de souscription. Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionné. L'assemblée générale extraordinaire

du 13 décembre 2019 a donné tous pouvoirs à Mr Bilel Abdelhedi pour l'accomplissement de toutes les formalités légales et réglementaires jusqu'à la réalisation définitive de la dite augmentation de capital. Les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible ouvert à la Banque Nationale Agricole, Agence Rue Taieb Mhiri, Sfax, sous le n°03 700 019 0321 049635. Le P.V de l'AGE précitée relatif au projet d'augmentation du capital en numéraires a fait l'objet d'un dépôt provisoire au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 16/01/2020 sous le n°AC08172020.

2020X00129SANB2

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire

MARBRERIE ET MATERIAUX DU SUD

"MASUD"

SA au capital de 1.000.000 DT

Route de Gabès Km 4 Sfax

RNE : N°0003842A

En date du 4 janvier 2020, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la séparation des pouvoirs du Président du Conseil d'Administration et celles du Directeur Général ainsi que la modification des articles 21, 22 et 26 des statuts de la société en application des termes du PV daté du 4-01-2020 enregistré à la recette des actes de sociétés le 17-01-2020 Reçu n°M000354 Enregistrement n°20800335.

2020X00133SANB2

Société de Développement Touristique, de Voyages et de Loisirs

«SPLENDID TOURS»

SA au capital de 1 000 000 dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE - angle rue du métal et rue des entrepreneurs

ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage

RC : B0351702005

Identifiant unique RNE : 0938286Q

N° Affiliation CNSS : 00239427 - 31

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire du 10 Juillet 2019 enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 9 septembre 2019 sous n°19706229, Quittance 101657, il a été décidé de nommer les nouveaux administrateurs pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019.

En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration réuni le même jour et enregistré le 09 septembre 2019 sous n°19706228 Quittance 101654, il a été décidé de :

- Elire Mr Mohamed Wassim Bouricha en qualité de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019

- Nommer Mr Tarek Lassadi en qualité de Directeur Général pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019.

- Nommer Mr Hichem Hantous en qualité de Directeur Général Adjoint pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019.

Un exemplaire de chaque PV a été déposé au Registre National de Entreprises en date du 12 septembre 2019 sous n°201950065.

2020400152SANB2

Société AMEN INVEST, Intermédiaire en bourse

Agrément BVMT n°20/94 du 21/1/1994

SA au capital social de 2.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble AMEN BANK, Tour C, Avenue Mohamed V, Tunis

MF : 447308X/A/M/000

Identifiant unique RNE : 0447308X

En vertu du PV du conseil d'administration du 27 novembre 2019, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 5 décembre 2019 sous le numéro 19803638, quittance numéro 97716, et déposé au Registre national des Entreprises le 17 décembre 2019, il a été décidé :

La nomination de Monsieur Chokri Ladhari en tant que Directeur Général et ce pour une période de trois mois débutant le 2 décembre 2019.

2020400157SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital

d'une société anonyme

AL HIDAYA AGRICOLE

Société anonyme

Au capital social de 10.000.000 DT

Siège social : Immeuble Le Boulevard, Bloc B, 1er Etage, Les Berges du Lac II, 1053,

Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1389508K

Numéro d'affiliation CNSS : 456596-17

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16/12/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 7/01/2020 sous le n°2050140, Quittance n°180, dont un projet a été déposé au centre national du registre des entreprises le 22/01/2020 sous le n°AC01202020 : Il a été décidé d'augmenter le capital de la société en numéraire d'un montant de 3.000.000 DT par l'émission de 300.000 actions nominatives nouvelles à libérer intégralement lors de la souscription, portant ainsi le capital de 10.000.000 DT à 13.000.000 DT divisé en 1.300.000 actions d'une valeur nominale de 10 DT; Le délai du droit de souscription a été fixé à 15 jours à compter de la date de la publication de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020400160SANB2

Nomination d'un Nouveau Président du conseil d'Administration

Président Directeur Général de l'Agence de Voyage

«Tunisian Events and Travel»

Société anonyme

Au capital de 100.000 d

Siège social : 7, Rue de Sparte Tunis, 1000

Registre de commerce N° : B2411902008

Identifiant Unique : 1039676E

Numéro d'Affiliation CNSS : 328735/02

Suivant procès-verbal du conseil d'Administration de la TET en date du 11/3/2019 enregistré sous le n°19802462, quittance n°M059114 du 19 Juillet 2019 à la recette des finances, Avenue Habib Thameur à Tunis dont deux exemplaires ont été déposés à la présidence du gouvernement centre national du registre des entreprises. Le registre NATIONAL des entreprises sous le numéro : 20202168 le 9/01/2020.

Il a été décidé de nommer Monsieur Adel Bouganmi, Président du conseil d'Administration de la TET - Président Directeur Général, et ce, en remplacement de Monsieur Riyad Alaya avec les pouvoirs de gestion et d'administration découlant des statuts de la société, de l'Article 208 du code des sociétés commerciales ainsi que la réglementation en vigueur.

2020400162SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Cession des parts sociales et nomination d'un nouveau gérant

Société ABDELMLAK DE PROMOTION IMMOBILIERE «SAPIM»

SARL au capital de 150 000,000DT

Siège social : APP B12 premier étage Résidence Monia Sidi Daoud - La Marsa

Identifiant unique : 1489663 C

En vertu d'un PV d'une AGE du 27/10/2019 enregistré à la recette des finances de Rue El Jazira Tunis sous quittance M070931 n°19702864 dont deux exemplaires déposés à la RNE daté du 31/10/2019 quittance n°F40699621. Madame Rania Ben Abdelmlak a cédé 14250 parts de 10,000DT chacune à Madame Sirine El Meddeb et 3000 parts de 10,000DT Monsieur Mohamed Amine Laabidi. Monsieur Sami Ben Abdelmlak Maknine a cédé 750 parts détenues dans le capital à Monsieur Mohamed Amine Laabidi. La nouvelle répartition du capital sera comme suit : Syrine El Meddeb déteint 11 250 parts de 10,000DT soit 112500,000 DT.

Mohamed Amine Laabidi détient 3 750 parts de 10,000DT soit 37500,00DT.

Les associés ont décidé de nommer Monsieur Mohamed Amine Laabidi comme nouveau gérant de la société «SAPINI».

2020T00102SRLB2

Mise à jour d'un statut

Sté Socap Négoce+

Société à responsabilité limitée

Gammarth Village

MF : 817987S/AM/000

Capital social : 150000.000dt

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 11/01/2016 enregistré à la recette des finances sous le numéro 16700291 du 18/01/2016 quittance numéro M8010 et on a déposé deux exemplaires au tribunal de première instance de Tunis sous le numéro 20164708 en date du 29/01/2016. Il a été décidé de nommer Mr Aziz Bouaziz en qualité de cogérant de la société SOCAP Négoce +.

2020R00138SRLB2

TRADICO - TUNISIA

SARL, au capital de 6 000 000

Route Teniour km 9 Sfax

MF : 1375982L

Aux termes du PV de l'AGO tenue le 29 novembre 2019, enregistré à la recette des finances Aboulkacem Chebbi le 17 décembre 2019 sous le n°19703869 quittance M148575, il a été décidé d'autoriser le directeur administratif et financier Mr Mohamed Slim Saadallah de signer tous les contrats nécessaires afin d'accomplir l'achat de tous les biens immobiliers et fonds de commerce objet de la promesse de vente signé le 4 et 8 novembre 2016 conclue entre la société et Mr Mohamed Abid.

2020X00120SRLB2

Société Elbanafsaj de promotion immobilière

S.A.R.L au capital social : 245.000,000 Dinars

MF : 736570 VPM000

Sté Elbanafsaj de promotion immobilière, SARL au capital de 245.000.000 dinars, dont le matricule fiscal est 736570 VPM000 et le siège social est sis à Av Majida Boulila immeuble faiez bloc A n° A18, 3027 Sfax.

Suivant procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 02/01/2020 au siège social de la société, enregistré à la recette de l'enregistrement des contrats de sociétés à Sfax en date du 20/01/2020 sous le n° 2080342, quittance n°M000361. Tous les présents à cette réunion ont décidé ce qui suit :

1- Elargir et proroger le pouvoir absolu accordé au Gérant de la Société M. Jemaiel Nabil pour les années comptables 2020, 2021 et 2022 et approuver toutes ses décisions prises au long de la précédente durée de gérance.

2. Donner le pouvoir d'exécution.

2020X00123SRLB2

SOCIETE DE DISTRACTION SPORTIVE

«S.D.S»

S.A.R.L au capital de 120 000 dinars

Siège social : Route de Mahdia Km 10.5 Sakiet Eddaier Sfax

Matricule fiscal : 1194187 J/A/M/000

En vertu d'un procès-verbal de l'AGE du 22 Novembre 2019, enregistré à la recette des finances Sakiet Eddaier le 24 décembre 2019, enregistrement n°19701866, quittance n°M066968, que les associés ont adopté les résolutions suivantes :

- Approbation de la démission du premier gérant Mr Achraf Mdhaffer.

- La nomination de Mr Chamseddine Ben Youssef en qualité du premier gérant et Mme Yosra Rebaii en qualité de cogérante de la société pour une durée indéterminée.

2020X00130SRLB2

Augmentation de capital

Cession de parts sociales

Démission des gérants et nomination des nouveaux gérants

Société BEST INTERNATIONAL CONSULTING

S.A.R.L.

Capital : 15000.000DT

5, Avenue Taher Ben Ammar Manar 2 Tunis 2092

MF : 1419832/N

Suivant le procès-verbal du 11/12/2019 enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 19/12/2019 sous le numéro 19808075 quittance 9775 dont deux exemplaires ont été déposés au centre national de registre des entreprises le 20/12/2019 il a été convenu l'augmentation de capital social de 3000 DT à 15000 dinars.

La cession des parts sociales et la démission de monsieur Mohamed Amine Khadhraoui et Cherif Ben Ahmed et la nomination de monsieur Walid Boughanmi gérant Mr Ridha Abdellaoui deuxième gérant Mr Faouzi Amdouni troisième gérant avec les pouvoirs les plus étendus.

2020400154SRLB2

Société NORD BETON SARL

R.C : B02161662014

M.F : 1362516 /TAM/000

CNSS : 566114-22

Suivant acte S.S.P en date du 20/02/2019, enregistré à la recette des finances de Fouchana le 6-3-2019 sous le n°19801025 quittance n°M021767, Mr. Marcello Vicinanza a cédé la totalité des parts sociales qu'il détient au capital de la société NORD BETON à Mr. Mohamed Amine Abbassi, tel qu'il a été approuvé ainsi que la nomination de Mr. Mohamed Amine Abbassi gérant de la société suivant le P.V de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 20-02 2019 enregistré à la même recette des finances et à la même date, sous le n°19801026 quittance n°M 021769 et qui a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 25/4/2019 sous le n°201920193.

2020400164SRLB2

«LE CHIC»

SARL au capital de 10.000DT

S.S. : 05 Rue H.Saidi la Marsa

M.F : 1056547 T

Suivant P. V de L'AGE du 14 août 2019 enregistré à la recette des finances la Marsa le 15 Août 2019 Sous le n°19704841, quittance n°115544, dont 2 exemplaires déposés au R.N.E le 18/11/2019 sous le n°244026, il a été décidé la nomination de Mr Moez Khadraoui Gérant unique de la société.

2020400176SRLB2

RIC

RECYCLING INTERNATIONAL COMPANY

MF : 996929C/A/M/000

SARL

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20/01/2020 enregistré à la recette des finances d'Al Alya le 23/01/2020 sous le n°20500059 quittance M003599. Il a été décidé ce qui suit :

- Fermeture définitive de la société et nomination de Madame Dalila Ben Hssine comme liquidatrice de la société.

2020400178SRLB2

Changement du Gérant

Société CARTHAGE C PLUS

Matricule fiscal : 1546940/B/N/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/10/2018 enregistré à la recette des finances des actes de Bizerte le 17/12/2018 sous le n°18705860 quittance n°103046 dont un exemplaire a été déposé au Greffe du Tribunal de Bizerte sous le n°20193361, il a été décidé ce qui suit :

- Changement du Gérant Mr. Achraf Rhibi par Mr. Salah Ben Ali à compter du 01 décembre 2018.

2020400179SRLB2

Transfert du siège social

LE COEUR DE MARIE SARL

SARL au capital social de 2 500 DT

M.F : 1440717N/A/M/000

Siège social : 6, Avenue de l'Indépendance, Résidence BYBLOS Mezzanine- 2046 La Marsa

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 janvier 2017, enregistré à la recette des finances à la Marsa, le 30 janvier 2017 sous le n°17700613 quittance n°M014046 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, il a été décidé le transfert du siège social de la société à l'adresse suivante «4, Rue Nafta, Cité El Mostakbel-2045 Ain Zaghouan».

2020400180SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 17/10/2019 et enregistré à la recette des finances de la Marsa 13/11/2019 sous le n°7553063 quittance n°145470 monsieur Hédi Sahraoui CIN 00300192 demeurant au n°11 rue Othmane Elmousli la Marsa et madame Souad Sahraoui CIN 05405556 demeurant au n°11 rue Ali Ben Ghdhahom la Marsa et madame Samira Sahraoui CIN 0537254 demeurant au Elbahr Lazrak la Marsa Tunis et madame Elsaida Sahraoui CIN 00324728 demeurant au n°11 rue Ali Ben Ghdhahom la Marsa Tunis et madame Khadouja Sahraoui CIN 05437142 demeurant au cité Salama Elbahr Lazrak la Marsa ont cédé à monsieur Mohamed Sahraoui CIN n°05437830 demeurant au n°11 rue el Zine Ben Achour la Marsa Tunis le fonds de commerce situé au n°28 rue Hadi Chaker la Marsa MF 165157/H consistant en café avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur monsieur Mohamed Sahraoui à son adresse précédemment indiquée dans un délai ne dépassant le 20 jours de la date de la parution de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 10/01/2020.

2020T00088FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 11 janvier 2020 enregistré à la recette des finances El Mourouj sous le numéro 20200232 reçu n°M006021 Monsieur Nizar Ben Bouzid a vendu à Monsieur Faicel Ben Khemis la totalité du fonds de commerce situé au n°01 rue Abou elfath cité alfaouz Elmourouj 5 avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la restauration.

Toute opposition doit être faite à l'adresse du fonds de commerce entre les mains de l'acquéreur Monsieur Faicel Ben Khemis dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal le quotidien du 23 janvier 2020.

2020T00093FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 23/12/2019 enregistré sous le numéro 20200040 le 6/01/2020 madame, Wiem Djibi titulaire de la CIN 08534184 du 28/3/2014 a vendu à madame Najet Djibi titulaire de la CIN, 02164263 du 18/12/2008 la totalité du fonds de commerce sis à Rue 42439 Cité Ben Youness Tunis.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

La vente a été publiée au journal Echourouk du 18/01/2020.

2020T00094FCCC2

Avis

Par acte sous seing privé légalisé le 8 janvier 2020, enregistré à la recette des finances el Mourouj le 13 Janvier 2020 sous le n°20200171 quittance n°M004573, Monsieur Anis Fares a vendu à Mr Seifedine Klaii et Mr. Mourad Hadadi la totalité du fonds de commerce (élément corporel et incorporel) sis à "Mahou centre" rue Habib Thameur dédier pour tous commerces, les parties ont choisies l'adresse du rédacteur de l'acte maître Lassad Yakoubi sis au 9 rue Essourour immeuble Chtourou cité el Hana Mégrine pour le dépôt d'éventuel opposition (Cette annonce a été publiée au journal el bayen du 20 Janvier 2020.

2020T00095FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 17/01/2020 enregistré à la recette des finances Sidi Hassine le 20/01/2020 enregistrement n°20200192 Meryam Bent Halima a cédé à Karima Bent Mohamed Abou un fonds de commerce situé à cité Ezzouhour 4 avenue Hrayria n°86 Tunis exploité pour la vente de produits en papier en détail. Les oppositions éventuelles doivent être adressées à l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours à partir de la parution au JORT.

2020T00098FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances El Yassminette le 21/11/2018 enregistrement n° 18202985 quittance n°M047198 Mr Mourad Ben Abbes Ben Salah Rezgui a vendu à Mr Ayoub Ben Mourad Ben Abbes Rezgui tous le fonds de commerce situé à 02 Avenue des Martyrs 2063 Nouvelle Madina exploité comme café.

Toutes oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution au JORT.

2020T00099FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte de vente enregistré à la recette de Sousse sous N°20200044 quittance M001089 Mme Rahma Rached C.I.N n° 09263794 a vendu à M. Thaker Mathlouthi C.I.N n°05561664 la totalité du fonds de commerce situé à route Kalaa Sghira rue Sidi Bouali Ouadi Ghnim Sousse consistant à tout commerce sauf Café, Cafétéria, Forgeron, Boulangerie.

Les oppositions doivent s'adresser dans les délais légaux entre les mains de la vendeuse sis 5 rue 198 Ouedi Ghnim Sousse.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 18/1/2020.

2020S00074FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte de vente enregistré à la recette de Sousse sous n°20200024 quittance MO01175 M. Thaker Mathlouthi C.I.N n°05561664 a vendu à Mme Rahma Rached C.I.N n°09263794 la totalité du fonds de commerce situé rue Sidi Bouali Cité Olympique Bouhsina Sousse consistant au commerce de produits alimentaires par détail.

Les oppositions doivent s'adresser dans les délais légaux dans les mains du vendeur sis rue 198 Ouedi Ghnim Sousse.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 18/01/2020.

2020S00075FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p légalisé en date de 6 et 10 novembre 2017 enregistré à la recette des finances de hammam Sousse 8/1/2019 sous le n°19200084, Ines Morjen a vendu à Manzli Helali la totalité du fonds de commerce exploité à la vente des vêtements sis avenue Charles de Gaule Hammam Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de cette publication.

Cet avis a été publié au journal Echorouk le 24/1/2019.

2020S00076FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Vendeur : Fares Ben Ahmed Al Ghribi, commerçant, demeurant à Monastir.

Acheteur : Sahbi Ben Sadok Ben Belgacem Tibi, commerçant en fruit et légumes, demeurant à 09 Rue Om Kalthoum - Mansoura - Kairouan.

Objet de vente du fonds de commerce : la totalité des éléments corporels et incorporels destiné vente fruit et légumes du local sis au marché municipal local n°4- El Mansoura Kairouan

Date de la vente : selon acte en date du 7/01/2020 rédigé par un avocat et enregistré à la recette des finances d'El Mansoura Kairouan le 8/01/2020 selon quittance n°M002896.

Publication au journal «Echourouk» le 16/01/2020.

Délai de l'opposition : 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Lieu de l'opposition : 09 Rue Om Kalthoum - El Mansoura - Kairouan.

2020S00077FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 31/12/2019, enregistré à la recette des finances de Jemmel le 3/01/2020 sous n° de quittance M000499. Mr Héchmi Bou Abid, a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels du local sis à la gare routière de Jemmel exploité : vente cadeau et équipement de maison et produit alimentaire à Mr Khaled Ben Khélifa Nasri.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à son adresse sise Stade Municipal de Jemmel, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 10/01/2020.

2020S00079FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu de contrat rédigé le 25 février 2019 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 5 Mars 2019 quittance n°M014819, Mr Hassen Ben Mohamed Ben Hadj Ali Gader, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°03934576 demeurant à Rue Khzama Roudha Hiboun Mahdia donne à Mr Nabil Ben Hassen Ben Mohamed Ben Gader l'ensemble de fonds de commerce destiné à un café situé à Rue Bourguiba Régiche El Mahdia avec la totalité de ses éléments aussi bien corporels que morals.

Le prix de vente du fonds de commerce a été consigné auprès de la rédactrice du contrat le maître Fawzi Othman et Mohamed El Ghoul, étude à la rue Bachir Sfar Mahdia et ce jusqu'à l'expiration du délai des oppositions de vingt jours à partir de la date d'annonce au journal officiel.

2020S00081FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par le contrat de vente daté du 6/11/2019 enregistré à la recette des finances de Gabès le 07/01/2020 reçu n°1359 . N°d'enregistrement 20200134 Mme Lamia Naili a vendu à Mme Badra Nasfi; la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du vente de parfum et de tabac "shop" situé à rue Tayeb El Mhiri à Gabés.

Les éventuelles oppositions devront être faites dans les vingt jours à compter de la parution de cet avis au J.O.R.T entre les mains du Maître KABAOU FETHI à son cabinet situé à rue Imrou El Kais à Gabés

2020S00086FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 16/01/2020, enregistré à la recette des finances Khawarezmi en date du 16/01/2020, quittance M004607, enregistrement n°20200201, Slema Ben Mustapha Ben Mohamed Ghemeri, titulaire de la carte d'identité n°07613707 à son droit et par une procuration enregistrée le 27/12/2019 quittance M104126, enregistrement n°0902814, obtenu par les héritiers du Mustapha Ghemeri : sa femme Nejia Bent Hmida Andolsi et ses enfants Houda Bent Mustapha Ghemeri, Mokhtar Ben Mustapha Ghemeri, Safia Bent Mustapha Ghemeri, Aziza Bent Mustapha Ghemeri, Noureddine Ben Mustapha Ghemeri et Jamila Bent Mustapha Ghemeri, a vendu à Mahbouba Bent Salah Ben Salah Methnani, titulaire de la carte d'identité n°07673706, tout le fonds de commerce destiné à la vente des anciens vêtements (Frip), situé à souk sbah - Kairouan, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne chez le local du fonds de commerce.

2020S00088FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Hammam Sousse le 21/01/2020 sous n°20200363 Quittance n°7303, Mr Mahmoud Ben Adel Ben Khedher, titulaire de la CIN n° 09305115 - MF : 1484667K, a vendu et cédé à Mr Ahdi Letaief, titulaire de la CIN n°09323594, la totalité du fonds de commerce du local destiné pour l'activité d'une buvette sis à 19 Avenue Mokhtar Laatiri - Hammam Sousse, avec tous ses éléments incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort. Cet avis été publié aux quotidiens «Le Quotidien» et «Elchourouk» du 25/01/2020.

2020S00092FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mahdia le 21/01/2020 sous n°20200183 selon quittance n°M004603. Monsieur Adel Ben Mohamed Gajgaji titulaire de la CIN n°03955605, demeurant à l'Av. Ibn Rochd Mahdia, vend la totalité du fonds de commerce qui s'appelé "النخلة" «PALMIER» avec tous ses éléments corporels et incorporels et pour exercer l'activité de café première catégorie, situé en Avenue Taieb Mhiri Mahdia, à Sté MAOUJA EVENEMENT inscrite au registre national d'entreprise sous numéro 1655216L et sise à la Rue Jbal Dar Waja Hiboun Mahdia présenté par son gérant Monsieur Jamel Edine Waja titulaire de la CIN n°03952134. Les oppositions sont acceptées chez Maître Adel Ben Othmen Avocat à son bureau sis à Im Prestige Av Taieb Mhiri Mahdia, dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette annonce au JORT.

2020S00093FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette de Sousse le 21-01-2020 n° de quittance M005890 n° d'enregistrement 20200174.

Mme Soumaya Haddeji a cédé la totalité du fonds de commerce situé Rue docteur Mourou à Sousse à Mme Basma Kwiki.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Bayrem Tounsi Avocat à la cour d'appel Rue 3 Août Trocadéro Sousse dans un délai des vingt jours à partir de la date de cette insertion.

2020S00094FCCC2

Vente d'un fonds de Commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Rue Trocadéro à Sousse le 22/01/2020, sous n°20200132, quittance 003022, Mme Mejda Othmen, titulaire de la CIN n°08683974, demeurant à Résidence Amira - Sahloul Sousse a vendu et cédé à Mr Abdelhamid Abdaoui, titulaire de la CIN n°02075228 et demeurant à Ouled Tlil- El Bhaier-Oueslatia- Kairouan tout le fonds de commerce du local commercial sis Rue Palestine- Khézama Sousse. Les oppositions se font au cabinet du maître Wissal Miladi Avocat à Sousse sis Av. Léopold Sengor - Imm. Nouira-Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a parue aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 25/01/2020.

2020S00100FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé du 8/01/2020 enregistré à la recette des finances le 8/01/2020 n°002495M selon quittance 20200094 Mr Anis Ben Mabrouk Hamami a vendu à Mr Samir Ben Boukthir Ben Mohamed Abid le Fonds de commerce sis à la route de l'Aéroport km 3 wad Chabouni Markiz Karay Sfax 3074.

Les oppositions seront formées au bureau de maître Hammami Faouzi Rue Habib Thameur imm océan bleu Sfax dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal "Assabah" et "le Quotidien" le 21/01/2020.

2020X00112FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date de 7/01/2020 enregistré à la recette des finances reçu n°M000790, enregistrement 20200118, Mme Zakia Dliga vend le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Mourad Kerrou. Le prix final de vente est fixé à trois milles dinars, toutes oppositions doivent être déposées auprès du bureau de maître Mouhamed Elarbi Dliga 48 Rue H. Bourguiba Gafsa.

2020X00121FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 9/01/2020 enregistré à la recette des finances Mrabet Boulbaba Gabés à la même date quittance n°2090, enregistrement n°20200212, Laila Naser, a cédé à Rihab Batita la totalité du fonds de commerce y compris ses éléments corporels et incorporels sis à Rue Habib Thamer Gabès exploité vente des articles multiples. Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT à l'adresse où s'exploite le fonds. Cette annonce a été publiée au journal quotidien «Elchourouk» le 18/01/2020

2020X00126FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte de vente d'un fonds de commerce daté le 6 et 7/11/2019 et enregistré à la recette des finances à Médenine daté le 7/11/2019 sous numéro 19203982 reçu n°M104880 Monsieur Wnissi Abdel-Monoem a vendu à Monsieur Yekhlef Rabah et ses fils Khalil, Omar et Othmène la totalité d'un fonds de commerce concernant une boulangerie situé à la palace du marché sidi Makhlouf 4191 Médenine, d'un prix de quatre vingt cinq milles dinars

Les oppositions seront acceptées à l'acquéreur au local même dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» le 29/11/2019.

2020X00131FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par un écrit manuscrit rédigé par Maître Hentati Moneèm daté le 9/01/2020 et enregistré le 10/01/2020 sous le numéro 20200212 quittance n°M005647.

Nassim Ben Nejah Ben Sadouk Ayedi, CIN n°08844448, résident avenue Habib Thameur immeuble MADAR, Sfax, à Mme sabrine chtioui, CIN n°08165596, vend un fonds de commerce pour l'activité de «vente produits cosmétiques et prêt-à-porter» exploité au local situé au 14 rue Kairouan, Sfax.

L'achat a été annoncé dans les journaux "le Quotidien" et "Chourouk" publiés le 18/01/2020 et "Chourouk" sous le numéro IP420 /081.

Les oppositions s'effectueront entre les mains du vendeur pendant les délais prévus par la loi à son adresse élue sise à 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax.

Cette publication annule la précédente daté le 22/01/2020.

2020X00132FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé légalisé le 3 et 8 Janvier 2020, enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 15/01/2020, Quittance n°M002393, Enregistrement n°20200084, Monsieur Ibrahim Ben Othemen, titulaire de la CIN 09602319, commerçant, titulaire de l'identifient unique n°1461869V, demeurant au 06 rue des Orangers Radés Ben Arous, a vendu à la société les abattoirs Chahia SARL. RC n°B081102017, M.F n°1490413B, son siège social sis à la route Sidi Salem km 1.5 3000 Sfax médina Sfax, la totalité du fonds de commerce qu'est exploité comme : Cafétéria - restaurant- Vente des vêtements - vente des volailles, sise à la rue l'environnement résidence «Jasmin» «BA» Ezzahra.

Les oppositions doivent être faites au cabinet de Maître Ahmed Ennouri, Avocat, sis à 27 rue Habib Achour Imm Anis Sfax, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT. Cet Avis a été publié au journal «Assabah » du 19/01/2020.

2020X00136FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 17/12/2019 enregistré à la recette des finances Dyar el Wafa à Sfax le 20/12/2019 suivant quittance n°120399 enregistrement n°19206114 Madame Samia Bent Mokhtar Moalla demeurant à l'avenue des martyrs coté Lafrane n°40 El Ain Sfax titulaire de la CIN n° 01300734 a cédé à la société Essalama médical S.E.M. société unipersonnelle ayant son siège immeuble Aida avenue de la Liberté 3027 Sfax Ville inscrite au RC

sous le n°B25176412012 et au registre national des entreprises sous le 1265508A la totalité du fonds de commerce consistant en un commerce de vente de tous genres de commerce sis à l'avenue de la liberté (7 Novembre) au rez-de-chaussée de l'immeuble Ayda n°2 avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions seront faites entre les mains de la vendeuse à son domicile ci-dessus indiqué et ce, dans le délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au JORT. Cet avis a été publié aux journaux "le quotidien" et "Echourouk" du 23/01/2020.

2020X00140FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat enregistré à la recette des finances Borj Louzir en date du 13/12/2019 (Quittance Mo78676 enregistrement 19203663), Mr Chawki Bensouih cin n°06174298 a vendu à Mr Abdelhamid Zoghlami cin n°04593845, tous le fonds de commerce exploité Mazraa sis à 55 Av. Chotrana Borj Louzir Ariana. Toutes les oppositions se feront à l'adresse du fonds de commerce dans le délai légal.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 23/01/2020.

2020400151FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 13/01/2020 enregistré à la recette des finances Av de l'indépendance le Bardo le 15/01/2020 quittance n°4055 enregistrement n°20200114 Madame Leila Bedoui CIN n°00249392 a vendu à Monsieur Bassem Zammali CIN n°08134531 le fonds de commerce station de lavage et de vente d'huiles et essences «LAVAGE EL BARAKA» exploité dans le local sis au 34 rue des Fatimides le Bardo, les oppositions devront être notifiées à Maître Mouna Maghroum, avocate à la cour de cassation, dont bureau est au 71 Av de l'Indépendance le Bardo dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT. Cette publication est apparue au journal Echourouk du 22/01/2020.

2020400153FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé, en date le 20/11/2019 et enregistreé à la recette des finances de Mateur, quittance n°M060131, enregistrement n°19202368, Amira Slimani demeurant à 68 rue Elkairwan cité Elmoustakbal Mateur a vendu à Sabrine Slimani demeurant à 68 rue Elkairwan cité Elmoustakbal Mateur la totalité du fonds de commerce sis à route de Tabarka à mateur destiné à la vente des vêtements prêt à porter, toute personne désirant faire opposition doit envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de vingt jours à compter de l'insertion du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne et ce à l'adresse de l'acquéreur à 68 rue elkairawane cité Elmostakbal Mateur.

Cet avis a été publié aux journaux le quotidien et Echrouk en date du 12/01/2020.

2020400156FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation rédigé par Maître Maddouri Awatef et son assesseur notaires à Manouba daté 02/01/2020 monsieur Mosbahi Hsen titulaire de la CIN n°05792330 résident à rue Sahline Raoued Ariana a cédé à sa femme Sihem Bent Ali Mehdahoui titulaire de la CIN n°13431811 tout le fonds de commerce vente des fruits secs situe à Km10 Raoued dont le matricule fiscal n°000CN1248324/W. les oppositions seront accepter dans un délai de vingt jours à partir de sa publication au jort. Il a été publié le 15/4/2020 au journal le Quotidien.

2020400165FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de vente en date du 18/12/2019 enregistré à la recette des finances Rue Rindi le 18/12/2019 quittance n°M132477/no 19207534, Mme Ben Gadha Zeineb a vendu à Mr Torkhani Adli le fonds de commerce non enregistré situé à Rue Ibn Hafsa Ferdaoues Aouina Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Monjia Belhadj Amor 16 Rue Eben Eljazar Lafayette 1002 Tunis, dans les délais légaux : 20 jours de la date de cet avis sous peine de forclusion.

Il a été publié dans les journaux "Echourouk" et "le Quotidien" le 25/01/2020.

2020400166FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat sous-seing privé en date du 6/3/2018, enregistré à la recette des finances la Marsa, le 8/9/2019 sous le numéro 19204084, quittance n°102482, rédigé par Maître Mohamed Ben Hamed avocat sis au 86, Av. Habib Bourguiba 4ème étage B-A17 Ariana les héritiers Mahmoud Lotfi Ennabi : Ilhem Tarhouni (CIN n°00578448)- Skander Ennabi (CIN : 15002002) - Siryne Ennabi (CIN : 05469753) - Sabrine Ennabi (CIN : 05479764) ont vendu à Mr Oussama Boughenia (CIN n°00282589), la totalité du fonds de commerce la totalité du fonds de commerce sis au 93 Av Mohamed V - 1er étage 1002 Tunis exploité Agence de voyage. Toutes les oppositions doivent être adressées au bureau du Maître Mohamed Ben Hamed avocat à la cour d'appel sis au 86, Av. Habib Bourguiba 4ème étage B-A17 Ariana, dans un délai minimum de 20 jours à partir de la parution au JORT. Cet avis a été publié au journal La Presse du 28/01/2020.

2020400168FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat de vente de fonds de commerce entre Mm Salwa Ben Belgessem Mdini et Mr Salah Ben Habib Essebii signé et légalisé de signature à la municipalité de Bizerte le 30 décembre 2019 et enregistré aux finances rue Tarek Eben Zied Bizerte le 10 janvier 2020 quitance n°M003132 sous le numéro 20200240 et par le quel acte Mme Salwa Mdini a vendu à Mr Salah Essebii cin n°021588656 la totalité du fonds de commerce dont il est propriétaire du fonds de commerce cocu et devenu sa propre propriétaire sis au local qui se trouve rue 20 Mars Bizerte et ce à la totalité de la somme de cinq mille dinars. Par ce maître Mokrani Habib Avocat dont le bureau est rue

Elyounèn Bizerte déclare être chargé de recevoir toute opposition au paiement du prix de la dite vente et ce dans le délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal de Echourouk daté du 23 janvier 2020.

2020400174FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 19/11/2019 enregistré à la recette des finances Ksar Said Tunis le 2/12/2019, reçu numéro M062878, enregistrement numéro 19302446, Monsieur Mourad labidi titulaire de la carte d'identité nationale numéro 00781766 et agissant en nom de sa sœur Naima Labidi suivant la procuration du 23/10/2019 et enregistré au consulat de Tunisie à Dubai a loué en gérance libre à Monsieur Imed Ben Mohamed Nouri titulaire de la carte d'identité nationale numéro 06091120, tout le fonds de commerce avec ses composantes corporelles et incorporelles à usage de restauration (Pizzeria) sis au 22, avenue Maghreb Arabi Ksar Said Tunis.

Cet avis est publié au journal Echourouk du 18/1/2020.

2020T00092FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat légalisé en date du 4/11/2019 et enregistré à la recette des finances de Mégrine (Quittance n°M085855 enregistrement n°19305300). La Société Savonnerie Le Printemps a loué à la Société CHHIDI CMF une partie de son fonds de commerce sis à Route de Sousse Km 5 Mégrine Gouvernorat de Ben Arous et ce dans un local d'une superficie de 80 m² en vue de l'exploiter dans le domaine du tournage.

D'autre par l'annonce de la location du fonds de commerce a été publiée au journal «Chourouk» et au journal «Le Quotidien» parus le 24/01/2020.

2020R00140FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 01/02/2019, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 18/02/2019 sous n°19300404 Quittance n°M010531. Mme Lamia Kallel, titulaire de la CIN n°02949421, et demeurant à la Rue Imam Boukhari Khézama Ouest Sousse, a loué à la société «LA SCARFA» SARL. (I.U : 1198266Z), dont le siège sis Rue Imam Boukhari Khézama Ouest Sousse, représentée par sa gérante Mme Khaoula Guardabou, titulaire de la CIN n°06901689, totalité du Fonds de Commerce du local destiné vente prêt à porter, sise à la Rue Imam Boukhari Khézama Ouest Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 3 ans à partir du 1/1/2019 et finissant le 31/12/2021. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00078FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 7/1/2020, enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 à Sousse le 21/01/2020 sous n°20300136 quittance n°M05107. Mme Nourhène Ibn Ali, titulaire de la CIN n°08434057, et demeurant à n°8 Rue Khézarna Sousse, a loué à Mr Nidhal Baccar, titulaire de la CIN n°009305839 demeurant à Imm. «A» Appt n°88 Bouhsina Sousse, totalité du fonds de commerce du local destiné Drugstore, sise à Route Cité Erriadh - Laouina - Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 2 ans à partir du 01/01/2020 et finissant le 31/12/2021. Les oppositions se font entre mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux quotidiens «Echourouk» et « Le Quotidien» du 23/01/2020.

2020S00082FCCC3

Gérance libre

Société LA PAIX

S.A, au capital de 129 000 000 dinars

Siège social GP1, Km 12, Ezzahra

Identifiant unique : N° 0035743Y

Attendu que la Société LA PAIX est propriétaire du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au complexe «Médina Méditerranée», Zone touristique Yasmine Hammamet. Aux termes de l'acte sous seing privé non daté, enregistré à la recette des finances de Bouficha le 22/01/2020 quittance n°M001905, sous le n°20300050. La société «La Paix» a donné en Gérance libre au locataire Monsieur Sabri Ben Mohamed Mabrouk Tibini, demeurant à Bir Chalouf, Nabeul, une partie du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploitées au sein du local n°03 sis à Rue El Bakht, destinés à l'usage exclusive de l'activité «Fast Food & Cuisine Tunisienne», et ce pour une année renouvelable allant du 01/01/2020 et finissant le 31/12/2020. Conformément à l'article 231 du code de commerce, un extrait du contrat de gérance libre est publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens.

2020S00096FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 16/10/2019 enregistré à la recette des finances Djerba Midoun le 16/10/2019 sous le n°14303307 quittance n°M062688, Mr. Boubaker Lassoued titulaire de la CIN n°05837117 a loué à Mme Dora Ben Kridis titulaire de la CIN n°11010684 la totalité du fonds de commerce sis à boulevard de la Liberté Midoun Djerba ayant pour activité principale construction et vente des gâteaux et ce avec tous éléments corporels et incorporels.

Toute opposition est recevable au fonds sis à boulevard de la Liberté Midoun Djerba et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 17/01/2020 au journal «Le Quotidien».

2020400169FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte daté du 8/01/2020 enregistré à la recette des finances de Carthage 20/01/2020 sous le numéro 20300069 contre deux quittances n°M006278 et n°M006305, Mr Youssef Halouani a loué le Fonds de commerce sis au n°6 rue de la Mosquée la Marsa, à la société «MAM Saveur» exploité comme Fast-Food. Cette annonce a fait l'objet d'une publication aux journaux Achourouk et le Quotidien du 24/01/2020.

2020400170FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 5/12/2019 enregistré à la recette des finances Ezzahra le 11/12/2019 quittance n°M052364 enregistrement n°19302255 Mr. Hssan Ben Salim titulaire de la c.i.n, n°00168840 a loué un F.C. d'une Crêperie + Pizzeria, sis à 1 Rue 2 Mars Ezzahra à Mr Saifeddine Laabidi titulaire de la c.i.n. n°07438946. Les oppositions doivent être présentées entre les mains du locataire à l'adresse du F.C. dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 23 janvier 2020.

2020400172FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 10/01/2020 et enregistré à la recette des finances El Mourouj le 13/01/2020 - Enregistrement n°20300151 - Quittance M004119, Monsieur Essidik M'Rayhi, titulaire de la CIN n°00604111, demeurant au 1 rue du Kef El Mourouj Ben Arous agissant en tant que mandataire de son fils Mourad Ben Essidik M'Rayhi, Tunisien, demeurant au 1 rue du Kef El Mourouj Ben Arous, titulaire de la CIN n°07049051 et du Matricule Fiscal n°1016149L, a donné en location gérance à Monsieur Taher Ben Ali Achouri, tunisien, demeurant au 105 rue Abdallah Ben Omar El Ourdia Tunis, titulaire de la CIN n°02710322 le fonds de commerce de café de 1ère catégorie exploité dans le local appartenant Monsieur Essidik Mrayhi, sis au 28 avenue de Tunis El Mourouj 1, Ben Arous et ce pour une période de Deux années à partir du 15/01/2020 14/01/2022.

Le présent avis est paru aux journaux Essabah et Le Temps en date du 24/01/2020.

2020400173FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Avis

Dénomination : AR'THEMIS

Objets : Association Culturelle qui œuvre pour le rayonnement de la culture des droits de l'homme par le biais de l'Art.

Buts :

- Plaider en faveur de la mise oeuvre des lois,

- Soutenir les capacités des acteurs et des facilitateurs dans la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité dans les zones difficiles.

Adresse : Appartement n°18, immeuble n°15, Rue Ibn Al Jazar, Tunis.

Comité directeur :

Président : Dhafer Ben Grissa.

Secrétaire générale : Ichrak El Ghdiri

Trésorier : Rifaât Kristou.

2020T00089APSF1

Constitution d'un syndic

Syndic copropriétaire Immeuble Errachid Ennasr 2

Suivant PV constitutif en date du 5/10/2019 enregistré à la recette des finances El Menzah 6 en date du 16/10/2019 sous le n°19806551 il a été décidé de constitué un syndic copropriétaire Immeuble Errachid Ennasr 2.

Direction :

Mr Khaled Machraoui : Président

Mme Hazar Jallouli : Trésorière

Mme Hajer Ejmal : Membre pour veiller à l'entretien de la résidence.

2020T00090APSF1

Constitution d'une association Sportive Militaire

- Nom de l'Association : Association Sportive Militaire de Kélibia.

- Objectifs : Sportive et Educative.

- Président : Slim Zouhaier Ben Chouikha.

- Secrétaire général : Lotfi Mayara.

- Trésorier : Mohamed Attia.

- Directeur Technique : Hilali Ahmed.

Adresse : Route el Mansoura 7090 Kélibia.

2020R00130APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association de promotion de l'ophtalmologie à Monastir (APOM)

Siège : Service d'Ophtalmologie, Hôpital Universitaire Fattouma Bourguiba de Monastir

Objet : Promotion et développement de l'ophtalmologie et facilitation et amélioration l'accès des patients aux soins.

Objectifs :

- Œuvrer à organiser des consultations et interventions chirurgicales d'ophtalmologie sur tout le territoire tunisien et en particulier à la région de Monastir

- Œuvrer à promouvoir la formation ainsi que la recherche scientifique en ophtalmologie

- Œuvrer à développer les relations de collaborations avec des centres et des compétences nationales et internationales en ophtalmologie.

- Participation à des manifestations scientifiques régionales, nationales et internationales en relation directe ou indirecte avec l'ophtalmologie.

Fondateurs :

Monsieur Moncef Khairallah : Président de l'association

Madame Sonia Attia : Vice-président de l'association

Monsieur Béchir Jelliti : Secrétaire général

Madame Sana Khochtali : Trésorière

Madame Hager Ben Amor : Membre

Madame Nesrine Abroug : Membre

Madame Imen Khairallah Ksiaa : Membre.

2020S00080APSF1

Constitution d'un syndicat des propriétaires

Suivant PV de l'assemblée constitutive en date du 14/12/2019, déposé à la municipalité de Sousse le 22/01/2020 et enregistré à la recette des finances Trocadéro à Sousse le 30/12/2019 sous n°19802467 Quittance n°041593, il a été mentionné la création du syndicat et l'élection de comité du syndicat des propriétaires de la résidence «Hilya3», sise à Sahloul - Sousse et qui se compose de :

Président : Nouha Ben Salah

Secrétaire général : Ahmed Chaker Khairi

Trésorier : Om Hkir Migri.

2020S00099APSF1

Constitution d'une association

Nom : Mouette Sportif Skhira (MSS)

Adresse : Cité Ennour Skhira code postal 3050.

Les objectifs :

Encadrement de jeunesses, encourager de pratiquer les sports et protéger contre la délinquance.

Autorisation de compléter une association sportive numéro 239 daté le 17 Janvier 2020.

Directeur : Ben Attia Mohamed

Trésorier : Abouda Bilel.

2020X00113APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Espoir Sportif l'Aacheche

Adresse : route Teniour km 52 souk l'Aacheche 3068 Sfax

Objets : Former et encadrer les jeunes, encourager et développer leurs capacités physiques et techniques et les faire progresser au plus haut niveau du sport et de la moralité

Ordre : N°238 délivré du commissariat régional de jeunesse et de sport du Sfax le 17 janvier 2020.

2020X00117APSF1

Création d'un syndic

Suite au procès-verbal de l'éditorial de la session constitutive du 9/01/2020 le Syndic des propriétaires de la résidence du pôle, situé route d'Al Ain, km 2,5. A été crée sous le nom «résidence pôle Sfax» et sous la supervision de la première mise en oeuvre de l'huissier notaire Morshed Zouari, ont été élues membres du syndic les personnes suivantes :

- Senda Fakhfekh Kamoun : Président du Syndicat (carte d'identité nationale n°05335372)

- Sana Kamoun Ejmel : Trésoriere (carte d'identité nationale n°08762777)

- Dhouha Eltaief : Secrétaire générale (carte d'identité nationale n°02561139)

- Omar Gargouri : Membre (carte d'identité nationale n°05293137)

- Lobna Trabelssi : Membre (carte d'identité nationale n°05321309)

2020X00122APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maître Ben Salah Houweida

La partie poursuivante : Mohamed Ben Salah Arfaoui.

La partie saisie : Lotfi Ben Amor Ben Ali Trabelsi.

L'avocat poursuivant : Maître Ben Salah Houweida.

La propriété saisie : il s'agit de 696,750 parts de total 31430 parts de l'immeuble nommé «Eljedaida 17» de titre foncier 20390 Mannouba composé d'une villa de 2 étages située à Djedaida ancienne.

Mise à prix : Le prix de la partie saisie est de deux cents vingt deux mille et cent vingt cinq dinars et 063 millimes (222.125,063).

Date et lieu de la vente : Le 26 février 2020 à partir de 9 H du matin au tribunal de première instance de Mannouba.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T00097VEPA1

Vente aux enchères

(Après réduction du prix introductif de 40%)

Me. Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de la République - Grombalia

Matricule fiscal : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173 / 94.553.525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°176041996B, son siège social sis à Av. Mohamed V - Tunis (en sa qualité de créancier nanti).

2/Le débiteur assigné de la saisie : Société Tunisie Hôtels, en la personne de son représentant légal, société anonyme, inscrite au registre de commerce sous le numéro B145771996, son siège social sis à l'Hôtel Kelma - Hammamet et en cas de nécessité, en son siège sis à l'Hôtel CW VENUS BEATCH, avenue de la Paix - Hammamet Sud BP 162 (en sa qualité de débitrice hypothécaire).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Maître. Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie:

Le bien immobilier objet de la vente est un terrain dont la superficie est de 34610 m², objet du titre foncier numéro 540833 Nabeul, sis à Hammamet Sud, sur lequel est bâti l'Hôtel Kelma et actuellement Hôtel La Couronne. l'Hôtel était classé 3 étoiles touristiques et est devenu non classé actuellement et non conforme aux normes, conformément à la décision rendue par le Ministère du Tourisme en décembre 2018, vu que sa situation financière s'est détériorée et il contient 205 chambres, soit l'équivalent de 450 lits environ, composé d'un sous sol et un rez-de-chaussée réservé aux locaux des équipements de base, d'un rez-de-chaussée réservé aux locaux publics, d'un hall de réception, d'une administration de restaurants, de bars, de boutiques commerciales, de salles à plusieurs activités, de différents complexes y compris des

restaurants, un complexe de bain et de loisirs, d'une piscine couverte et de piscines extérieures, des stades d'animation sportives, d'une buvette, des jardins, des étages réservés aux chambres et un service d'hébergement avec toutes ses composantes.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix est de sept millions et sept cent quatre vingt sept mille huit cent cinquante six dinars et six cent millièmes (7 787 856 dt 600) ainsi que les frais légaux pour la première audience et le frais de la deuxième audience.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le lundi correspondant au deux mars deux mille vingt (02/3/2020) près l'arrondissement des ventes immobilières du tribunal de première instance de Grombalia à partir de neuf heures du matin et suivant.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du tribunal de première instance de Grombalia ou en l'étude de l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2020R00135VEPA1

Vente aux enchères

Partie saisissante : AMEN BANK - S.A. n° RNE 221M-sis à l'Av Med V Tunis.

Débiteur principal : Hamdi Ben Hamed - CIN 07028775-sis au 85 Av Med Ali Radés et 01 Av des Nations Unis Tunis.

Partie saisie : Noureddine Ben Hamed - CIN 00630976 sis au 85 Av Med Ali Radés.

Avocat poursuivant : Mr Ahmed Smat - Avocat à la cour de cassation. MF : 756828NAP000 sis au 60 Av Bab Benat Tunis.

Immeuble saisi : L'immeuble nommé «Amira» objet du titre foncier n°24389 Ben Arous consistant à une villa construit sur un terrain de 1144 m² se composant de deux niveaux et un jardin et un garage de 657,66 m² couvert de plusieurs chambres et 2SDB et deux salons portes en bois état correct dans un quartier de classe moyenne à Radés cité Med Ali.

Mise à prix : 824.700,109 dinars outre les frais qui seront taxés le jour de l'audience.

Date de l'adjudication : le 13/02/2020 à 9h devant le tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

Visite : Tous les jours.

2020R00137VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Mabrouka Bent Bouras, sans profession, CIN 06033999 domicile élu étude Maître Adel Atitallah sis à rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie :

1/ Fawziya Bent Arbi Chihawi CIN 05370324 demeurante à la route l'Aéroport km 3.5 Sfax.

2/ Tarek Ben Arbi Chihawi CIN 03596809 demeurant à la route l'Aéroport km 3.5 Sfax.

3/ Fadwa Bent Arbi Chihawi CIN 05329998 demeurante à la route l'Aéroport km 3.5 Sfax.

4/ Fakher Ben Arbi Chihawi CIN 01346627 demeurant à la route l'Aéroport km 3.5 Sfax.

5/ Maher Ben Arbi Chihawi CIN 05236804demeurant à la route l'Aéroport km 3.5 Sfax

6/ Imed en Arbi Chihawi CIN 01326292 demeurant à la route l'Aéroport km 3.5 Sfax

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «fadwa» objet du TF n°27729 Sfax d'une contenance de 147 m² sis à la route de l'aéroport à droite vers centre ville connu par cité amal 2 gouvernorat de Sfax consistant en un terrain sur lequel est édifié une construction composée d'un rez-de-chaussée et de 2 étages contenant 6 appartements.

Le rez-de-chaussée contenant 2 appartements :

L'appartement n°1 d'une contenance de 68m² contenant 3 chambres, un hall, une cuisine, un couloir et une toilette.

L'appartement n°2 d'une contenance de 58 m² contenant 3 chambres, une cuisine, une toilette et un couloir.

Le premier étage contenant 2 appartements :

L'appartement n° 3 d'une contenance de 67 m² contenant 3 chambres, une cuisine, une toilette, un couloir et un hall.

L'appartement n°4 d'une contenance de 45m² contenant 3 chambres, un hall, une cuisine et une toilette.

Le deuxième étage contenant 2 appartements :

L'appartement 05 d'une contenance de 70 m² contenant 3 chambres, un hall, une cuisine, une toilette, un balcon et un couloir.

L'appartement n 6 d'une contenance de 47 m² contenant 2 chambres, un hall, une cuisine et une toilette.

L'état de l'immeuble est moyen situé dans une zone populaire (cité elamal 2) équipé en électricité et l'eau potable et L'ONAS.

L'immeuble est délimité du coté sud et nord par une rue, du coté, est par la parcelle n°833 et du coté ouest la parcelle n°831.

Mise à prix : (179.310.000) après la réduction du prix du 40%

La date et lieu de la vente : le 4/3/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X00108VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Maître Mohamed Amouri

Avocat

MF : 000 P.A. 630 238C

L'adjudication aura lieu mercredi le 19/2/2020 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 sis à avenue Ahmad Aloulou Sfax Eljadida.

L'avocat poursuivant : Maître Mohamed Amouri, avocat domicilié à son étude sise à imm. Chefii 23 rue Salem Harzallah Sfax.

Partie poursuivante : Jamel Ben Ameur (cin : 01342684), domicilié au bureau de son avocate Maître Mohamed Amouri 23 rue Selem Harzallah Sfax.

Partie saisie : Ahmad Jerbi, demeurant à route de gabés cité elhabib rue 2085 Sfax sud (cin : 08806413).

Propriété à vendre : La totalité de la propriété sise à la route de cité elhabib rue 2085 Sfax sud, sa superficie est de 116,20 m², elle se compose d'un étage de 93.75 m² bâtit qui comprend un débarras, une cuisine, une salle de bain, un hall, 3 chambres et un salon.

Mise à prix : 28.000,000 D

La visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le greffer de la cours de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

N.B. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par l'intermédiaire d'un avocat.

2020X00115VEPA1

Avis d'adjudication

Le créancier poursuivant : Hamda Ben Kazdallah, titulaire de la C.I.N n°05282676 du 31/10/2013, gérant dans une société, sis à route de l'Ain km 12.5 Ain Charfi Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Turki Makram, Avocat à la cour de cassation sis à rue Aboulkacem Echebbi Immeuble Ellissa centre 2ème étage n°203 Sfax titulaire de la C.I.N . 05319141

Créancier saisi : Elbahri Ben Mohamed Amara, titulaire de la C.I.N n°04131628, vendeur des poissons, n'est pas inscrit au registre de commerce sis à avenue de la Liberté Elhouma Elhamra impasse n°12 khiss El Monastir.

Mise à prix : Est fixée par Monsieur Khalifa Bouzgarrou l'expert auprès du tribunal de 1ère instance de Monastir à 34.146,430 D pour les parts indivises, en exécution de l'ordonnance sur requête n° 60424 en date du 11/07/2019 .

Immeuble saisi : les parts indivises 1806 parts de la totalité de 25920 parts de la propriété sujet du titre foncier n°30928 Monastir, d'une superficie de trois hectares cinq art quarante quatre centiares (03 h 05 ares 44 ca), sis au Gouvernorat El Monastir, il s'agit d'un terrain contenant des arbres d'oliviers et le reste terrain vide.

Date de l'adjudication : Mercredi 26/02/2020 à 9 h du matin et suite à la salle de vente aux enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Monastir.

Condition de l'adjudication :

Pour toute participation à l'adjudication il faudra la consignation du 1/3 de la mise à prix et tout adjudicataire doit être assisté par un avocat, de même tout adjudicataire de nationalité étrangère doit être autorisé préalablement par monsieur le gouverneur de Sfax.

La visite du dite propriété est effectuée tous les jours de la semaine pendant les heures du travail.

2020X00116VEPA1

Vente aux enchères publiques

Créancier poursuivant : Mohamed Ellouze, titulaire de la CIN n°01032205, demeurant à route de Gabés km 7, cité Al-Moez Sfax.

Partie saisie : Fatma Hnichi, titulaire de la CIN 05276883, domiciliée chez supérette Chokri Gharyani, entrée Bougacha Sfax, et demeurant actuellement à route de Gabès, cité Al-Moez, derrière station de service Oilibya Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Tahar Ellouze, M.F : 000PA630347/G, rue Salem Harzallah, Immeuble Ettijari Bank Sfax.

Description de l'immeuble saisi : Il s'agit de la moitié indivise d'une villa ancienne au rez-de-chaussée, au dessus de laquelle est édifié un étage incomplet appartenant à autrui, construite sur un terrain qui donne sur la qibla, accessible à travers une entrée commune, d'une superficie de 431,5 m² situé à route de Gabès cité Al Moez derrière station service Oilibya Sfax, limité de la qibla par Ali Amri, de l'est par Jilani Amri Hinchi, du jawf par une entrée de 4 m, de l'ouest par Salem Amri Hinchi et Meftah Hinchi.

La villa se compose de trois chambres, un hall, une cuisine équipée, une salle de bain inachevée, 2 vérandas, un petit hall et un couloir contenant 2 pièces de conservation.

Le sol de la villa est revêtu de carrelages à l'exception de la cuisine et de la salle de bain qui sont revêtues de parterre. Elle n'est pas totalement enduite à l'exception de quelques pièces.

La villa est équipée d'électricité et d'eau potable.

Le jardin dont une partie est recouverte de zinc, contient quelques plantes.

Dans le coin sud ouest de la propriété, il y a un garage et une pièce inachevée couverte de zinc qui lui est jumelée.

La superficie de la villa couverte est de 125,86 m2, à laquelle s'ajoutent 6,90 m² représentant la superficie de la véranda nouvellement bâtie et qui donne sur l'ouest, 11,25 m² de la pièce qui donne sur le nord et qui est jumelé à la cuisine et qui y mène, 13,02 m2 du garage nord ouest et 14,105 m2 surface non couverte, soit une superficie totale de 171.135 m².

La villa est occupée par la débitrice saisie.

La mise à prix : Soixante cinq milles cinq cents dinars (65.500,000D), frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 26/02/2020 à 9 h et les heures qui suivent la chambre des criées du tribunal de première instance Sfax2 sis à la troisième zone 4 rue Ahmad Aloulou Sfax.

La visite de l'immeuble saisi : Elle peut se faire tous les jours aux heures de travail.

Avocat poursuivant : Maître Tahar Ellouze.

2020X00118VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet de Maître Sbika Faiza

Avocat à la Cour d'Appel

Rue 13 Août n°04 Kasserine

Téléphone : 21.345.606

Matricule fiscal : 803393/Y

Créancier : Rtibi Yousset Ben Salah Ben Ahmed Salah domicilié à Oued Racheh Foussana Kasserine.

Débiteur : 1/ Rtibi Doula Bent Hédi 2/ Rtibi Monjia Ben Mohamed Sadok 3/ Rtibi Zaid Bent Mohamed Sadok 4/ Rtibi Najet Bent Wardi 5/ Rtibi Monja Bent Abidi, domiciliés à Oued Racheh Rtibat Foussana.

Avocat : Maître Sbika Faiza, avocat à la Cour d'Appel, le bureau sis à n°04 Rue 13 Août en face de Palais de Justice.

Immeuble objet d'enchères publiques : l'immeuble consiste à une parcelle de terre nue de superficie de 80 mètres carrés sis directement sur la Route Principale de la ville de Foussana (Route entre Foussana et Thala) ayant pour limites : du Nord : Route de Foussana - Thala sur la longueur de 9 mètres. Du Sud : une terre nue puis un immeuble sur la longueur de 6 mètres. De l'Ouest : domicile de Rtibi Monji Ben Ahmed Sadok sur la longueur de 8.9 mètres, de l'Est : un passage sur une longueur de 8.90 mètres.

Prix d'ouverture : la valeur de l'immeuble est fixée à seize mille dinars (16000.000) suivant l'estimation de l'expert judiciaire Athimine Mohamed nommé par le tribunal de première instance de Kasserine par l'ordonnance sur requête n°5390 du 11/01/2019 signifiée aux intéresses le 18/01/2019 par l'huissier de justice Maître Khammassi Abdessalem suivant le procès-verbal n°5385.

Date et lieu de la vente : la vente sera effectuée en face de l'arrondissement des ventes immobilières au tribunal de première instance de Kasserine le lundi vingt-quatre février deux mille vingt (24/02/2020) à neuf heures du matin.

Visite de l'immeuble : chaque jour ouvrable. Pour participer aux enchères, vous êtes invités à assurer le tiers du prix d'ouverture. Les étrangers voulant participer doivent présenter une autorisation de la part du gouverneur de Kasserine. Le cahier des charges est mis à la disposition du public au greffe du tribunal de première instance de Kasserine et au bureau de l'avocat du demandeur.

2020X00119VEPA1

Vente aux enchères publiques

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Farjallah avocat à la cour de cassation, 13, place Marbourg Sfax.

1/ Partie poursuivante : Caisse nationale de sécurité sociale représentée par son PDG sis avenue Taieb Mhiri Tunis et à Sfax par son chef de bureau, sis avenue Habib Thamer Sfax, son domicile élu Etude de son Avocat Ahmed Farjallah 13, place Marbourg Sfax.

2/ Partie saisie : - Sté De Fabrication et CCE De Matériel Médical, son représentant régal , immatriculé au registre de commerce de tribunal de première instance de Sfax 2 n°B1144001997, Matricule fiscal n° MF 8780, sis route de Gabes à droite zone industrielle Mahres 3060.

3/ Immeuble saisi : l'ensemble de l'immeuble «SOCIETE LABORATOIRE MEDICALE LAMIJ TOUNSI» objet de titre foncier n°18945 Sfax situé à Mahres à proximité et ongle de la route principale n°1 et Rue de gouvernorat de Sfax le dit immeuble consiste à un terrain à caractère industrielle de superficie de 3178 m² sur lequel édifiée une construction de deux étages et une chambre d'électricité.

- Le terrain est en face de la route principale GP1 sur une mesure de 40,3 mètres ou existe une porte métallique de 5 mètres de largeur à coté de la chambre du gardien (1,5 m x 1,5 m) et un parking, planché en tolle basé sur des piliers (12mx 5 m), le dit terrain est clôturé de 4 cotés, et il existe au nord une porte de 3 mètres et une chambre d'électricité au sud. Cette construction contient deux étages.

- Le rez-de-chaussée se compose d'un aile administratif et autre industriel :

L'administratif est de superficie de 280m², son sol au coté sud est revêtu de carrelage, le bureau de directeur en marbre de tala. Ses murs sont revêtus et peints, le plancher est de 2.80 mètres de hauteur décoré il se compose de 7 bureaux et 3 wc et deux vestiaires.

- L'aile industriel est de superficie 1180 m² et deux laboratoires trois ateliers un garage 2 chambres pour l'emballage, 4 chambres de magasinage, chambre d'entrée des produits finis et une chambre stérilisé.

- 1er étage : mesure 36 mètres de longueur (nord - sud) 22.5 de largeur (est- ouest), superficie 810 m² contient deux escaliers dans le coté ouest, son sol est en mures peints, planchés en charpente métallique de hauteur de 3 à 4.5 m utilisé comme magasin.

Ce dit immeuble est équipé d'électricité d'eau et climatisé (climatisation centrale) bien équipé et en bon état.

- Il est limité au sud par la route principale GP1 à l'est par Marzouk et au nord voisin.

4/ Mise à prix : huit cent cinquante mille dinars (850.000.000 D) suivant expertise judiciaire, plus les frais de Procédures.

5/ Date et lieu de vente : la vente aura lieu mercredi 26/02/2020 à partir de 9 h à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2, rue Ahmed Alloulou prés caisse nationale de sécurité sociale.

6/ La visite de l'immeuble est possible au cours des jours de la semaine, Pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou le bureau de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Farjallah.

7/ Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers (1/3) de la mise à prix avant la date de l'audience ; et pour les étrangers ils doivent en plus se munir des autorisations exigées.

2020X00124VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le créancier saisissant : Salah Amri, non inscrit au registre de commerce, sa profession fonctionnaire, domicilié Route de Gabès km 7 Sfax élisant son domicile à l'étude de son avocat Maître Samarra Abid Bellaaj, Avocate à la Cour d'Appel sise 10 Avenue Farhat Hached 3018 Sfax.

D'une part et la partie saisie : Rabeh Hammouda, profession libérale, domicilié Route de Gabès km 9 en face de la Mosquée Essaâda.

D'autre part, L'avocate poursuivante : Maître Samarra Abid Bellaaj, Avocate à la Cour d'Appel ayant son étude 10 Avenue Farhat Hached 3018 Sfax son matricule fiscal 1039070 D.

Définition de l'immeuble à vendre : L'immeuble objet des enchères se compose de la part à l'indivision du défendeur lui revenant de la parcelle de terrain ayant une superficie totale de 1800 mètres carrés environ limitée au Sud par une voie nouvellement créée et derrière par Mezghanni à l'Ouest par un voisin à l'Est par une Route goudronnée d'où son accès et au Sud par El Falleh. La part saisie à l'indivision est une parcelle de terrain complantée par quelques arbres de grenadiers, d'amandiers et de figuiers. Il existe à son côté Est un borj libre de tout occupant en état de ruine avec un risque d'éboulement, il y a aussi une écurie pour les animaux de dimension moyenne dont le toit est en tôles de zinc. On trouve aussi à la parcelle précitée des ferrailles de voitures et autres. La valeur de l'ensemble de l'immeuble a été fixée à un milliard quatre mille cents dinars (1.004.600,000d). La quote-part de la partie saisie lui revenant à l'indivision de l'immeuble sus-indiqué est fixée à quatre vingt quatorze mille cent quatre vingt et un dinars 250 millimes (94.181,250).

Les charges immobilières : L'immeuble est non matriculé et n'est grevé d'aucune charge réelle, des mentions préventives des contrats de bail ou tout autre droit de tous genres.

La vente de l'immeuble précité aura lieu à la salle des ventes immobilières du Tribunal de Première instance de Sfax 2 au Palais de la Justice sis à la troisième zone 4 Rue Ahmed Aloulou prés de la section de la CNSS Sfax et ce le matin du mercredi vingt six février deux mille vingt à neuf heures du matin et heures suivantes (26/02/2020).

Mise à prix : La mise à prix de la quote-part revenant à l'indivision à la partie saisie de l'immeuble précité a été fixée à quatre vingt dix mille dinars (90.000,000d); en sus des divers frais.

La visite de l'immeuble à vendre est possible tous les jours durant l'horaire de travail.

2020X00125VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble à la suite de sa folle enchère

(Après la réduction de 40% de la mise à prix)

Demandeurs de la revente de l'immeuble en vertu de sa folle enchère :

Les héritiers de Habib Kechaou qui sont :

1- Ratiba Bent Houcine Daoud, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°01197827 demeurant Route de Lafrane km 7 Impasse Kechaou Sfax.

2- Ibtissem Bent Habib Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°05258128 demeurant Route de Lafrane km 7 Impasse Kechaou Sfax.

3- Izdihar Bent Habib Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°05275501 demeurant Route de Lafrane km 7 Impasse Kechaou Sfax

4- Thouraya Bent Habib Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°08328633 demeurant Route de Lafrane km 7 Impasse Kechaou Sfax

5- Ikram Bent Habib Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°08417933 demeurant Route de Lafrane km 7 Impasse Kechaou Sfax.

6- Feiza Bent Habib Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°08173256 demeurant Route de Lafrane km 7 Impasse Kechaou Sfax.

7- Ines Bent Habib Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°08766747 demeurant Route de Lafrane km 7 Impasse Kechaou Sfax

8- Wassim Ben Habib Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°08766748 demeurant Route de Lafrane km 7 Impasse Kechaou Sfax.

Les codébiteurs saisis :

1- Sami Ben Ali Kechaou, ouvrier journalier, titulaire de la carte d'identité nationale n°01290226 en date du 24/7/2003 demeurant Rue des Fatimides n°199 Gremda Sfax.

2- Assma Bent Ali Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°101200818 en date du 23/9/1996, demeurant Avenue Bourguiba Maison 923 Gremda Sfax.

3- Ratiba Bent Ali Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°01010126 en date du 9/2/1994 demeurant Avenue Bourguiba Gremda Sfax.

4- Kamel Ben Ali Kechaou, ouvrier journalier, titulaire de la carte d'identité nationale n°50540121 demeurant Route de Lafrane km 7 Impasse Kechaou Sfax.

5- Amira Bent Mounir Kechaou, femme au foyer, demeurant Route de Lafrane km 7 Impasse Kechaou

6- Slim Ben Mounir Kechaou, ouvrier journalier, demeurant Route de Lafrane km 7 Impasse Kechaou Sfax.

7- Lobna Bent Taoufik Jemal, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°05286769 demeurant Avenue Majida Boulila Sfax.

8- Mouna Bent Taoufik Jemal, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°05264063 demeurant Avenue Majida Boulila Sfax.

9- Leila Bent Taoufik Jemal, femme au foyer, demeurant Avenue Majida Boulila Sfax.

10- Fatma Bent Taoufik Jemal, femme au foyer, demeurant Avenue Majida Boulila Sfax

11- Naoufel Ben Taoufik Jemal, ouvrier journalier, demeurant Avenue Majida Boulila Sfax

12- Amira Bent Taoufik Jemal, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°11015707 demeurant Avenue Majida Boulila Sfax.

13- Aouatef Bent Habib Hdiji, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale 01296273, demeurant à ImmeubleTej Sfax.

14- Fathi Kechaou, ouvrier journalier, titulaire de la carte d'identité nationale n°01035584, demeurant Route de Lafrane km 7 Rue des Fatimides Sfax.

15- Rachida Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°01139514 demeurant Route El Ain km 7 Impasse El Kahla Sfax.

16- Fathia Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°01150894 demeurant Route de Lafrane km 8 Sfax.

17- Imen Kechaou, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°08842805 demeurant Route de Lafrane km 7 Impasse Kechaou Sfax.

Le fol enchérisseur :

1-Sami Ben Ali Kechaou, ouvrier journalier, titulaire de la carte d'identité nationale n°01290226 en date du 24/7/2003, domicilié Rue des Fatimides n°199 Gremda Sfax.

Montant de l'adjudication prononcée à son profit : dans le cadre de l'affaire des ventes immobilières no 1178 en date du 9/01/2019 devant le Tribunal de Première Instance de Sfax 2 l'adjudication a été prononcée au profit du fol enchérisseur pour un prix de deux cent trente mille dinars (230.000,000 dinars) avec le tiers des frais judiciaires taxés pour un montant de trois mille cinq cent quinze dinars 868 millimes (3.515,868).

L'avocat poursuivant : Maître Nejib Feki avocat à la cour de cassation ayant son étude 11 Rue Taieb Mhiri 3000 Sfax. M.F : 1684450YAP000.

Immeuble saisi :

L'immeuble qui est désigné comme le deuxième immeuble par le rapport d'expertise est une parcelle de terrain sur laquelle la construction d'un borj a été édifié sise Route de Gremda km 7 Sfax l'ensemble de la parcelle couvre une superficie de 1446 mètre carrés mesurant de son angle Sud Est vers le Nord 49,07 mètres puis vers le Ouest 22 mètres puis vers le Sud 0.45 mètres puis vers l'Ouest 8.39 puis vers le Sud 14.66 mètres puis vers l'Est 6 mètres puis vers le Sud 32.31 mètres puis vers le Sud avec une déviation à l'Est 8.63 m puis vers l'Est 12.18 mètres puis vers le Nord avec une déviation à l'Est 4.34 mètres puis vers l'Est 5.95 mètres.

Limitée au Sud par un passage à l'Est par Kamel Kechaou au Nord par Jribi à l'Ouest par le troisième immeuble indiqué ci-dessous d'un côté et un passage privé de l'autre côté.

Le Borj couvre une superficie de 315 m² et se compose d'un garage d'une cour d'un hall, d'une chambre ouvrant à l'Ouest comportant une petite pièce, une chambre ouvrant au Sud, une chambre ouvrant à l'Est comportant une petite pièce, des escaliers et un couloir, une cuisine une salle d'eau et une salle toilette.

Mise à prix de la folle enchère : En vertu des dispositions de l'alinéa deux de l'article 446 du code de procédure civile et commerciale, le saisissant fixe la mise à prix à cent un mille huit cents quatre vingt dinars 168 millimes en sus des frais taxés (101.880.168) après la réduction de 40 % de la mise à prix.

Date de la folle enchère : Le mercredi vingt six février deux mille vingt (26/02/2020) à neuf heures du matin et heures suivantes à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2 troisième secteur 4 Rue Ahmed Aloulou près de la section de Caisse Nationale de Sécurité Sociale de Sfax.

Visite de l'immeuble : Est possible au cours des horaires des heures de travail administratif. Pour d'amples renseignements contactez le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges ou l'étude de l'avocat poursuivant Maître Nejib Feki Avocat à la cour de cassation sise 11 Rue Taieb Mhiri Sfax.

2020X00137VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm, Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : la société Sfax comptoir auto Bouzid et Abdennadher, SARL, MF3871F, RC B152821997 demeurante à 163 avenue des martyrs sfax.

2/ les héritiers Abdelmajid Abdennadher CIN 01049615 :

- Essya Bent Sadok Smewi demeurante à la route Menzel Cheker km2.5 Sfax - Anwar Ben Abdelmajid Abdennadher CIN 01082172demeurant à la route Menzel Cheker km2.5 Sfax - Amira Bent Abdelmajid Abdennadher demeurant à la route Menzel Cheker km2.5 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi : Les parts indivises soient 5090/121.097 parts dans l'immeuble dénommé «Ilie I» objet du TF n°44803 Sfax d'une contenance de 2545 m² sis au bord de l'avenue des martyrs au coté sud bigville Sfax consistant en des magasins à usage commerciale au rez-de-chaussée et des constructions à usage d'habitation au 1er étage il est délimité du coté sud par rue Aziza Othmena, du coté est par rue Habib Bouzayen, du coté nord par avenue des martyrs et du coté ouest par un air de forme trapèze. Les parts indivises consistent en un magasin sis au coin ouest nord du rez-de-chaussée d'une superficie totale de 62.52 m² contenant un espace de réception, un magasin de vente, un bureau, 3 dépôts, un couloir et un garage.

Mise à prix : (274.000.000 dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 02/3/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine. Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X00141VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm, Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Chiheb Ben Ali Ben Jomoaa Ben Dawed CIN 05071666 chauffeur d'un louage demeurant à gachun Djerba gouvernorat de Médenine.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 116 parts dans l'immeuble dénommé «bouchrara 3» objet du TE n°120271 Tunis sis à proximité de l'abattoir à l'ouest et à coté de la route menant de Tunis vers zaghouan d'une contenance de 516 m², les parts indivises consiste en un terrain d'une forme trapèze d'une superficie de 148 m² sis à la rue Sahel n°67 Montfleury gouvernorat de Tunis au bord de la route principale, sur lequel est édifiée une construction d'une superficie couverte de 84 m² composé d'une entrée sur la façade de 2.5 mètres de largeur et de 19 mètres de profondeurs menant à un hall non couvert, 3 chambres, une cuisine et une toilette, le toit en partie est en firati et l'autre partie en dalle. Elle est équipée en eau potable, l'électricité, mais elle est délaissée et nécessite l'entretient.

Mise à prix : (68.479.571 dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 3/3/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine. Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X00142VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm, Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : 2/ les héritiers Abdelhamid Zayeni :

- Majida Bent Mahmoud Ammous CIN 01239703 demeurante à la route de Gabès km 30.5 Sfax

- Abdelettif Zayeni CIN 01017869 demeurant la route de Gabès km 3 Sfax

- Moncef Zayeni CIN01185940 demeurant à la route de Gabès km3.5 Sfax

- Jalel Zayeni CIN 01273372 demeurant à avenue Farhat Hached Sfax

- Fatma Zahra épouse Katata CIN 05245597 demeurante à la route Elain km1 cité Bouzid n°18 Sfax

- Mondher Zayeni CIN 0129549 demeurant à la route de Gabès km3.5 Sfax

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi : Les parts indivises soient 1875/7175 parts dans l'immeuble dénommé «charlotte I» objet du TF n°51079 Sfax d'une contenance de 7175 m² sis au bord de la route n°1 menant de borj Bourguiba vers Tunis et précisément à la route de Gabès km 3.5 Sfax à gauche vers Sfax dans une zone d'habitation équipée par tous les équipements les parts indivises consistes en un terrain au coté nord ouest de l'immeuble avec une entrée de 5.50 mètres de largeur relié par la route de Gabès d'une superficie de 2025 m² équipé en eau potable et en électricité contient une réserve d'eau sur le quelle est édifiée une construction de deux étages contenant deux maisons modernes. La maison du coté est d'une superficie couverte de 500 m² composée de deux étages. Le rez-de-chaussée contenant une salle de réception, un hall avec des escaliers menant au 1er étage, une salle de séjour, une cuisine équipée par des armoires, une cuisine secondaire avec un coin de repas ouvert sur un préau, une salle de bain équipée, un débarra et une chambre de bonne. Le premier étage contient 3 chambres, des balcons, un bureau, une salle de bain, une suite parentale composée d'une chambre à couchée, un dressing et une salle de bain bien équipée La maison du coté ouest d'une superficie couverte de 350 m² composée de deux étages : Le rez-de-chaussée contenant une véranda, une salle de réception, un couloir, une salle de séjour, une toilette, une chambre, une salle de bain, une cuisine équipée par des armoires, une cuisine secondaire et des escaliers menant au premier étage. Le premier étage contient 3 chambres, une salle de bain, une suite parentale composée d'une chambre à coucher, un dressing et une salle de bain bien équipée.

Mise à prix : (1.315.000.000 dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 4/3/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine. Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X00143VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représenté par son directeur général inscrite au registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : 1) Société Masri de Bois-SMB- (débitrice) société unipersonnelle à responsabilité limitée, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce au greffe du tribunal de Sfax sous n°B08207582013, Matricule fiscal n°1322819/K dont le siège social est situé à Sfax, Route de Mahdia Km10 Sakiet Eddayer 2) Mr Radhouene Ben Abderrahmen El Ayedi - caution solidaire et Hypothécaire- titulaire de la CIN 01256606 y demeurant Avenue Farhet Hached n°19 Sakiet Eddayer Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Maimoun Moalla Huissier Notaire sous le n°28042 le 02/11/2019 sur la totalité de la propriété, représentée d'une parcelle de terrain Nue, siège d'un mur en brique de hauteur 2.5 m du coté ouest et Sud et partie du coté Est dont une partie du Nord en pierre de hauteur 0.60 m et une partie du coté ouest à hauteur 1.60 m.

Ses mesures : Sud-Nord du coté Est est de 51,40 m et du coté ouest 51.73 m ; Est-ouest du coté Sud Nord est de 24.34 in sa superficie est de 1235 m² objet de la réquisition d'immatriculation n°25993 sise Route de Mahdia Km7 Sfax (Rue attenante ceinture Bouali loin de la Route de Mahdia 800 m environ et loin de ceinture Bouali 300 m), cette zone d'habitation. Cette propriété est limitée de l'ouest par Neifar, de l'est Neifar, du Sud Mkaouer et du Nord Rue d'où son entrée.

Mise à prix : est fixé cent quatre vingt milles Dinars (180.000.000D) terre et construction outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi le 24 Février 2020 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax1, sise Rue Abou Kacem Echhebi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 60.000.000 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr le gouverneur compétent. Et pour de plus amples informations contacter L'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax, oui est déposé le cahier des charges.

2020X00148VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture des procédures de règlement judiciaire

Sté SOUGA DE VENTE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTIONS Sarl

Rue Al Monji Slim Aljem Mahdia

IU : 07393225

En vertu de la décision de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance Mahdia du 8/01/2020, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire et ouverture d'une période de contrôle de neuf mois, la nomination de Mr Lazhar Lattaoui, Administrateur judiciaire pour étudier la réalité de la situation économique, financière et sociale de l'établissement et faire les procédures nécessaires selon l'article 442 du code de commerce sous contrôle du Juge commissaire.

Interdire au gérant pendant la période de contrôle :

Le règlement des dettes antérieures à cette résolution et la cession ou l'hypothèque des actifs immobilisés, uniquement après autorisation du tribunal.

Tous les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances auprès de l'administrateur judiciaire dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce sur l'adresse suivante Lazhar Lattaoui, Av Habib Bourguiba Mahdia.

Tel : 73 693421- 99 887700.

2020S00084VEPA2

Ouverture des procédures de règlement judiciaire

SOCIETE AUTO ET SERVICES AFRICA Sarl

Av. Attaib Limhiri 5160 El Jem

I U : 1182436S

En vertu de la décision de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance Mahdia du 8/01/2020, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire et ouverture d'une période de contrôle de neuf mois, la nomination de Mr Lazhar Lattaoui, Administrateur judiciaire pour étudier la réalité de la situation économique, financière et sociale de l'établissement et faire les procédures nécessaires selon l'article 442 du code de commerce sous contrôle du Juge commissaire.

Interdire aux gérants pendant la période de contrôle :

Le règlement des dettes antérieures à cette résolution et la cession ou l'hypothèque des actifs immobilisés, uniquement après autorisation du tribunal.

Tous les créanciers sont appelés à Inscrire leurs créances auprès de l'administrateur judiciaire dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce sur l'adresse suivante Lazhar Lattaoui, Av Habib Bourguiba Mahdia.

Tel : 73 693421- 99 88 77 00.

2020S00085VEPA2

Ouverture de procédure de distribution

Par ordonnance rendue par Madame Samia Ouni juge commissaire chargée du règlement des ordres et des distributions en date du 4/11/2019 il a été ordonné l'ouverture d'une procédure de distribution du produit de la vente des biens meubles appartenant à la société CIS CONFECTION, Société à responsabilité limitée MF n°20913149 ayant son siège à Rue Charles De Gaule, Hammam Sousse, qui s'élèvent à 6.487,083 Dinars et ce suite à la requête en distribution introduite par la société Civile Professionnelle d'Avocats «BOURAOUI & GAHBICHE».

Contre :

1- Société CIS CONFECTION, Société à responsabilité limitée MF n°70913149 ayant son siège à Rue Charles De Gaule, Hammam Sousse

2- Monsieur le receveur régional des douanes de Sousse ayant son siège à Sidi Abdelhamid Sousse

3- Fathia Ben Ahmed Mansour, Anouar Bent Bouali Boukhris, Najla Bent Salah Moussa, Sondes Bent Belgacem Jebali, ayant élu domicile au cabinet de Maître Feical Bettaieb, huissier notaire sis à Hammam Sousse, avenue de la république Immeuble Laatiri.

Et après consignation du produit de vente en vertu du reçu n°M016843 en date du 22/3/2018 relatif à la consignation d'un montant de six mille quatre cent quatre vingt sept dinars et 083 millimes (6487,083 Dinars).

Nous Samia Ouni juge commissaire chargé du règlement des ordres et des distributions ordonnons de publier la décision citée ci-dessus au Journal Officiel de la République Tunisienne et affichée au Hall du tribunal pour que les créanciers présentent leurs titres de créances dans les délais prévus par les articles 466 et 468 du CPCC qui disposent que «tout créancier qui entend participer à la procédure de distribution des sommes consignées doit sous peine de forclusion présenter les titres de créance et ce par l'intermédiaire d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant, au greffe du tribunal de première Instance de Sousse dans un délai de 30 jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne ou de la réception de la lettre recommandée, cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2020S00089VEPA2

Règlement judiciaire

Le président du Tribunal de première instance de Gafsa a rendu la décision datée le 9/9/2019 suivante :

Nous sommes Mesbah Naili, président du Tribunal de première instance de Gafsa, après avoir examiné la demande de bénéficier des procédures de règlement judiciaire et le programme de sauvetage qui y est inclus et la correspondance numéro 10 datée du 24 mai 2019 reçue du trésorier régional de Gafsa et la correspondance reçue le 25 juin 2019 du chef du bureau régional de la Caisse nationale de sécurité sociale à Gafsa (La première est datée du 19 juin 2019 et incluse sous le numéro 1560 et la seconde datée du 25 juin 2019 et incluse sous le numéro 1559) et la correspondance numéro 2109/36/224 datée le 8 août 2019 reçue du directeur du contrôle de la législation du travail au Département général de l'inspection du travail et de la réconciliation le 02 septembre 2019. Et sur la correspondance n°157-datée du 5 août 2019 reçue du directeur général de la promotion des petites et moyennes entreprises et le procès-verbal de la session de suivi des institutions économiques du 10 juillet 2019 et ses accompagnants ainsi que l'avis du parquet et les dispositions des procédures collectives dans le Code de commerce mentionné dans la loi n° 36-2016 du 29 avril 2016 notamment les articles 414, 416, 417, 434, 435, 436, 439, 442 et suivants du Code de Commerce. Nous donnons des instructions pour lancer les procédures de règlement judiciaire au profit de la Société vente de matériel d'électronique domestique sis à Abu al-Qasim al-Chabbi 2100 South Gafsa du commerçant Anis Ben Mohamed al-Sagheer Sassi, titulaire de la carte d'identité nationale 06224795 et inscrit au registre de commerce au près du tribunal de première instance de Gafsa sous le numéro A 1713682010.

Ouvrant une période d'observation de neuf mois et désignant le juge du tribunal, Mlle Hanan Jalali, en tant que juge observateur et l'expert comptable à Tozeur, Ridha Al-Abidi, administrateur judiciaire qui assiste le commerçant débiteur dans tous les travaux d'aliénation de l'institution. Il fait également l'inventaire de sa liste de créanciers, qui doit veiller à ce que leurs dettes antérieures soient établies dans les délais mentionnés dans l'article 445 du Code de Commerce. Il étudie également le programme de sauvetage soumis par le débiteur et le modifie le cas échéant, après que l'administrateur judiciaire a personnellement procédé à un inventaire des bénéfices de l'institution en présence de son propriétaire conformément aux dispositions du l'article 442 du code de commerce, et nous confions le dossier au juge observateur pour y exercer ses fonctions, et l'administrateur judiciaire doit remettre un premier rapport deux mois après sa nomination. Il clarifie le fait du statut économique, financier et social de l'institution et garantit des données suffisantes pour déterminer la date d'arrêt de paiement selon les dispositions du deuxième alinéa de l'article 439 du Code du commerce et le Greffier du tribunal devrait mentionner le contenu de cette décision dans le dossier commercial du demandeur et le publier dans le pionnier officiel de la République tunisienne et en renvoyer une copie au Comité de suivi des institutions économiques aux frais du demandeur.

2020X00138VEPA2

Mise en faillite

SERVICOM IT

Identifiant registre national : 1179529X/A/M/000

Suivant décision du tribunal de première instance de Béja statuant en chambre de conseil du 9/01/2020 relative à l'affaire n°43 concernant la société SERVICOM IT, enregistrée au registre National n°1179529X/A/M/000.

Il a été décidé ce qui suit :

- Confirmation de l'état de cessation de paiement de la société SERVICOM IT et ce à partir du 15 janvier 2019.

- La nomination du juge Monsieur Mohamed Anis Khelifa en tant que juge commissaire

- La nomination de Monsieur Naim Kaabi en tant que Syndic de Faillite élisant domicile à Appartement A 24 Immeuble Zarrad, Lac 2. Pour plus de renseignements, contactez-les n° : 71 198 446.

2020400177VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 14/02/2020

«FERIAGRI» - SA

S.A au capital de 180 000 dinars

Siège social : Ferme Mohamed Abdelkhalek Ajlani

P.P.I. Essed 1240 Feriana - Kasserine - Tunisie

Matricule Fiscal : 752330Y/NM/000

Registre de commerce : B12642001

Affiliation CNSS : 00101882-32

En application de la recommandation de l'AGO des associés du 02/12/2019 et en conformité avec l'article 388 du code des sociétés commerciales, Messieurs les actionnaires de société «FERIAGRI - SA» sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se tiendra le vendredi 14 Février 2020 à quatorze heures au siège du commissaire aux comptes de la société sis à : Immeuble Ayam Angle Rues Lac Mâlaren / Lac Toba 1053 Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation financière de la société pour décider de la continuité de l'exploitation en augmentant le capital social ou de la liquidation de la société.

La présence de tous les actionnaires est souhaitable, mais au cas où un actionnaire ne pourra pas assister à l'assemblée, il peut donner un pouvoir à quelqu'un d'autre pour se faire représenter.

2020T00100SANB3

Convocation des actionnaires en assemblée générale ordinaire

Société GRANADA HOTEL

Société anonyme

Au capital de 14.185.000 dinars

Siège social : 34 Rue Ali Darghouth Angle 18 Janvier 1952 Tunis

RC : B122741997

MF : 046034 JAM 000

J'ai l'honneur de vous informer que conformément aux délibérations du conseil d'Administration du 14 Décembre 2019, il a été décidé de convoquer les actionnaires de la société "GRANADA HOTEL" à l'assemblée générale ordinaire le 21/2/2020 à 11 heures à l'hôtel Lella Baya Yasmine Hammamet à l'effet de délibérer sur les ordres des jours suivants :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

- Examen du rapport du commissaire aux comptes sur la gestion de l'exercice des le 31/12/2018

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice des le 31/12/2018 et sur les opérations visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018

- Quitus aux administrateurs pour gestion au titre de l'exercice 2018

- Affectation du résultat de l'exercice 2018

- Délégations de pouvoirs pour accomplissement des formalités

Agréer, cher actionnaire, l'expression de ma considération distinguée.

2020S00087SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société HOTELIERE DAR DHAIAFA S.A

Capital social : 2.550.000 DT

TROPICANA CLUB & SPA MONASTIR

RC : N°B1137451997

Messieurs les actionnaires de la société «HOTELIERE DAR DHIAFA S.A» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le 20 Février 2020 à 10h30 au siège social de la société sis à l'hôtel «TROPICANA CLUB» à Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des retards dans la tenue des assemblées.

- Examen des rapports du conseil et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2017.

- Approbation s'il y a lieu des rapports du conseil et des états financiers arrêtés au 31.12.2017.

- Approbation s'il y a lieu des conventions et des opérations rentrants dans le cadre de l'article 200 et 475 du CSC.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2017.

- Affectation des résultats de l'exercice 2017.

- Allocation des jetons de présence afférents à l'exercice 2017.

- Pouvoir pour l'accomplissement de formalités légales.

2020S00101SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

SOCIETE INTERNATIONAL FREE MARKET

"SESAM"

Société anonyme

Capital social : 150.000 DT

Siège social : 3, Rue Mustapha Sfar - 1002 Tunis

M.F : 0510802/ R

Le Conseil d'Administration tenu le 11/01/2020, convoque les actionnaires de la Société SESAM à l'assemblée générale ordinaire devant de tenir le Jeudi 13 février 2020 (13/02/2020) à 10 heures à la résidence Inès Boulevard de la Terre app B5.2 Contre Urbain Nord avec comme points à l'ordre du jour :

- Ratification du mode et du délai de convocation de l'Assemblée ;

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration;

- Lecture et approbation du rapport général et spécial du commissaire aux comptes ;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2015;

- Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2015;

- Quitus aux administrateurs et au Président Directeur Général;

- Renouvellement des mandats des administrateurs;

- Questions diverses.

2020400163SANB3

Convocation des actionnaires en assemblée générale ordinaire

Société «TUBTEC SA»

Société anonyme

Au capital de 3.898.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Bir M'Chergua Gare - Tunis

RC : B0624412009

MF : 1092550SAM000

Messieurs les actionnaires de la société TUBTEC SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mercredi 5/02/2020 à 14 heures, au siège du Groupe AREM, sis au n° 8 Rue 8601, Zone Industrielle la Charguia I- Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2018;

2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018;

3- Approbation des conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales;

4- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018 ;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018;

6- Quitus aux Administrateurs de la société pour leur gestion au titre de l'exercice 2018;

7- Fixation du montant des jetons de présence à servir aux administrateurs au titre de l'exercice 2018;

8- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités juridiques.

2020400167SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

2ème Convocation Exercice 2016

Le Complexe Hôtelier et Touristique

«El Hana International»

S.a.r.l au capital social de 13.009.000 Dinars

Siège social : 49 avenue Habib Bourguiba - 1015 Tunis

R.C : N°B155051996

M.F. : 296159M/A/M/000

Les associés du Complexe Hôtelier et Touristique «El Hana International» sont convoqués pour une deuxième réunion en Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 21 Février 2020 à 10h au 12 bis Rue de Russie -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture des rapports du gérant et du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016.

2) Examen et approbation sil y a lieu des dits rapports, des états financier et gestion de l'exercice 2016

3) Examen et approbation sil y a lieu des conventions relevant de l'article 115 du code des sociétés commerciales.

4) Quitus au gérant.

5) Affectation du résultat de l'exercice 2016.

P.J : Tous les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des associés au siège social de la société.

2020400171SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale de la société mutuelle de base des services agricoles

«ennajeh» Ouled Chamekh Mahdia

Messieurs les adhérents de la société mutuelle de base des services agricoles "ennajeh" ouled Chamekh Mahdia sont invités à se réunir en assemblées générales de 2017 et 2018 à la deuxième fois le 18/02/2020 à 9h de matin au siège de délégation à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture des rapports de conseil d'administration relatif à l'exercice 2017 et 2018.

- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes aux exercices 2017 et 2018.

- Examen des états financiers arrêtés le 31/12/2017 et au 31/12/2018.

- Affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2017 et 2018

- Mises à jour des adhérents.

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020, 2021.

- Election du tiers du conseil d'administration.

2020S00083SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Madame Nejia Ben Hmida annonce la perte du titre de propriété au nom de son père feu Noureddine Ben Hattab Ben Khemais Ben Hmida.

Le titre concerne le local d'habitation sis à la rue Okba Ben Naffa n°31, sidi Daoud la Marsa Tunis, objet du titre foncier n°146680 Tunis, suivant jugement inscrit sous le n°49165 de superficie de 555 m². Titre n°5325/01 du 29 novembre 2007.

2020T00096DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Chahir Ben Abdelhamid Ben Mohamed Amara, titulaire de la CIN n°04180422, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/73434, objet du titre foncier n°70664 Monastir sise à la délégation Ksar Hellal Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par la garde nationale de Cherahil sous n°146 en date du 23/01/2020.

2020S00091DIVD2

Avis

Monsieur Mohsen Ben Ali Ben Ali Elloumi déclare que son titre de propriété d'un terrain d'une superficie de 900 m² sise sur la route de Gremda klm 9 a disparu. Il veut extraire un autre titre.

Toutes oppositions doivent être aux bureaux de notaire Ketata Moncef dans un délai de 70j de ce jour.

2020X00134DIVD2

Avis

Monsieur Ahmed Ben Mohamed Ben Ahmed Koubaa déclare que son titre de propriété d'un terrain d'une superficie de 2700 m² sise sur la route de Teniour Km 14 a disparu. Il veut extraire un autre titre.

Toutes oppositions doivent être aux bureaux de notaire Ketata Moncef dans un délai de 70 j de ce jour.

2020X00135DIVD2

Avis

Les héritiers de Saleh Ben Hammouda Ellajmi ses fils Sabeh, Fawzi et Kais informent le public que leur titre de propriété concernant un terrain de sup 3137.8 m² sise route de gabès km 7 Sfax est perdu et qu'ils désirent avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir Notaire à Sfax aux cours de 70 jours de cette publication.

2020X00145DIVD2

Avis

Mr Mohamed Ben Yousef Ben Ibrahim Maalej informe le public que son titre de propriété concernant un terrain de sup 239.76 m² sise route de Tunis km 1.5 Sfax est perdu et qu'il désire avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir Notaire à Sfax aux cours de 70 jours de cette publication.

2020X00146DIVD2

Avis

Mme Salha Bent Elazhar Ben Ammar Guesmi informe le public que son titre de propriété concernant une maison située entre route de Tunis et Eddayer km 6 Sfax est perdu et qu'elle désire avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant M Abid Zouhir Notaire à Sfax aux cours de 70 jours de cette publication.

2020X00147DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Société Arabe de Travaux d'Electricité Générale et Industrielle (S.A.T.E.G.I.) S.A.R.L au capital de 8.000,000 DT / Siège au n°6 Rue de Palestine 1002 Tunis / R.C. : B1105621997 M.F : 033217W/A/M/000 / C.N.S.S. : 71276-78.

A la suite d'une erreur survenue lord du P.V. extraordinaire concernant la dissolution de la Sté SATEGI et la nomination d'un liquidateur des héritiers du 24/4/2018, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela Tunis le 8/5/2018 sous le n°18501928, quittance n°M41428 et déposé au J.O.R.T. n°103 du 23/8/2018.

Et corrigeant cette erreur, un P. V. d'authentification avec signatures légalises a été rédigé le 3/01/2020 et enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 10/01/2020 sous le n°20700111, quittance n° M2680.

2020T00091RECZ9